

INPRECOR

Numéro 201 du 22 juillet 1985 - 12FF - 85FB - 4FS

AFRIQUE DU SUD

La révolte gronde



ITALIE

Les débats au sein du PCI

SENEGAL

Entretien avec un dirigeant de l'OST

Sommaire du numéro 201 du 22 juillet 1985

3	DOSSIER AFRIQUE DU SUD	L'évolution de la politique impérialiste et la campagne pour le boycott du régime raciste	Peter BLUMER
8	—	Mobilisation anti-apartheid aux Etats-Unis	Dianne FEELEY
10	—	Bilan de la grève régionale du Transvaal	DOCUMENT
17	SENEGAL	Derrière la vitrine « démocratique » de l'Afrique noire : entre- tien avec un dirigeant de l'OST	Propos recueillis par Ernest HARSCH
21	ITALIE	Nouveaux débats dans le PCI après son échec électoral	Livio MAITAN
25	HAITI	Les promesses de démocratisation de Bébé Doc : « Le petit du tigre est aussi un tigre »	David SINGER
27		NOUVELLES DU MOUVEMENT OUVRIER ET DE L'INTERNATIONALE MILITARISATION : La 4ème convention de l'END s'est tenue à Amsterdam.	
28	YOUGOSLAVIE	Lettre ouverte des trois de Belgrade	DOCUMENT

Les articles signés ne représentent pas nécessairement le point de vue de la rédaction.
Les articles non signés expriment les positions du Secrétariat unifié de la IVe Internationale.

ABONNEMENT 25 NUMÉROS PAR AN

Chèques bancaires et chèques postaux libellés à l'ordre de « PEC », à adresser à *Inprecor*, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil, France.

Virements bancaires à « PEC », BNP, agence Robespierre, 153, rue de Paris, 93108 Montreuil, France, compte numéro 230179/90.

Virements postaux à « PEC », compte chèque postal numéro 2.322.42 T Paris.

Inprecor, abonnement un an, 25 numéros, pour tous pays, 250 FF.

Par avion : Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord : 280 FF. Afrique et Amériques : 330 FF. Asie : 360 FF.

Pli fermé : France : 375 FF. Tous les autres pays (par vole de surface) : 400 FF. Pli fermé par avion : écrire à *Inprecor*.

POUR TOUT ABONNEMENT, REMPLIR CETTE FORMULE EN LETTRES MAJUSCULES

Nom — Prénom |-----|

Numéro et Rue |-----|

Commune |-----|

Code Postal |-----| Pays |-----|

Réabonnement

Abonnement

L'évolution de la politique américaine et la campagne pour le boycott du régime raciste

La dernière année a vu se développer une importante remontée des luttes contre l'apartheid et l'exploitation capitaliste en Afrique du Sud. Ces mobilisations ont culminé dans la grève générale régionale du Transvaal, au début novembre 1984, qui a été le point de convergence des mobilisations des élèves, de l'action revendicative dans les Townships (habitat populaire des Noirs) et de la détermination du mouvement syndical. Le document de bilan de cette grève, que nous reproduisons dans ce numéro d'*Inprecor*, rend compte de l'am-

pleur de cette action et de la place qu'y a pris le mouvement syndical.

Parallèlement à ces mobilisations se développe aussi un mouvement de solidarité anti-apartheid qui a donné lieu, notamment aux Etats-Unis, à de vastes mobilisations pour l'isolement du régime raciste sud-africain. Tout cela remet donc à l'ordre du jour dans le mouvement de solidarité le débat sur la question du boycott du régime d'apartheid. Ce sont ces thèmes qu'abordent les deux articles qui suivent.

Peter BLUMER

Le 5 juin dernier, la Chambre des représentants des Etats-Unis adoptait, par 295 voix contre 127, un certain nombre de sanctions économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud. La veille, la commission du Sénat, où dominent les élus du Parti républicain de Ronald Reagan, avait elle aussi pris position en faveur de sanctions économiques. Ces votes laissent penser qu'une partie des politiciens bourgeois ne croient plus guère à la politique dite d'« engagement constructif » de Ronald Reagan qui consisterait, en théorie, à ne pas s'opposer au régime de Pretoria afin de faciliter ses efforts de réforme du système d'apartheid.

La doctrine de l'administration Reagan a en fait été un misérable rideau de fumée pour cacher une totale complicité avec le régime raciste. Les déclarations les plus réalistes des personnalités du pouvoir n'ont d'ailleurs jamais vraiment caché que la question essentielle était, à leurs yeux la défense des intérêts impérialistes en Afrique du Sud grâce au maintien de la stabilité de l'actuel régime. C'est ainsi que le secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires africaines, Chester Crocker, déclarait : « *En Afrique du Sud, pays dominant de cette région, il ne nous appartient pas de choisir entre Noirs et Blancs. Dans cet Etat opulent, où vit une population si diverse et dotée de tant de talents, d'importants intérêts occidentaux sont en jeu, tant sur le plan économique que stratégique, moral ou politique. Nous devons nous garder d'engager toute action susceptible d'aggraver les terrifiantes difficultés qui accablent les Sud-africains, quelle que soit leur race.* » (1)

L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE IMPÉRIALISTE

C'est à cette orientation politique qu'une partie de la classe dirigeante nord-américaine ne croit plus. Mais quelles sont donc les véritables raisons de cette évolution ? Comment peut-on prendre au sé-

rieux les sempiternelles réflexions sur les droits de l'homme émanant des dirigeants impérialistes, alors même que ces débats ont trait à l'avenir de leurs intérêts matériels en Afrique du Sud ?

Le fait est que les décisions parlementaires américaines à l'encontre de l'Afrique du Sud interviennent après une montée sans précédent des mobilisations anti-apartheid aux Etats-Unis. Alors que depuis le 21 novembre 1984 se tient un piquet permanent devant l'ambassade sud-africaine à Washington, l'agitation contre le régime de Pretoria prend de l'ampleur sur plusieurs campus universitaires, et onze municipalités ont décidé d'interrompre leurs relations financières avec les entreprises américaines installées en Afrique du Sud. Il ne fait aucun doute que les parlementaires nord-américains ont tenu compte de ces mobilisations comme des pressions d'un certain nombre de lobbys et des Eglises. Mais cela ne peut suffire à expliquer un tournant aussi prononcé dans l'attitude des représentants et des sénateurs nord-américains, tournant qui peut cependant s'avérer conjoncturel si d'autres événements surviennent en Afrique du Sud.

La politique de Ronald Reagan visait officiellement à favoriser l'adoption de quelques réformes en Afrique du Sud et des tentatives de stabilisation régionale en Afrique australe par un processus de négociations avec les régimes nationalistes africains. Dans ces deux domaines, le bilan est lamentable. Les élections aux

Chambres « métisse » et « indienne » instituées par le régime de l'apartheid ont été sanctionnées par un boycott massif des intéressés, en août 1984. La répression s'abat chaque jour de manière plus dure sur les mobilisations et les grèves de la population opprimée.

Au niveau régional, le régime du Premier ministre Pieter Botha maintient sa « solution interne » du statut de la Namibie, solution que rejettent les pays occidentaux, car ils ne croient pas à cette voie pour stabiliser la situation du Sud-ouest africain (3). L'accord de Nkomati avec le Mozambique a été, pour ce dernier, un marché de dupes qui s'est surtout traduit pour le moment par un renforcement de la guérilla pro-sud-africaine de la Résistance nationale mozambicaine (RNM) (4). Enfin, en Angola, les autorités viennent de mettre la main sur un commando sud-africain qui s'apprêtait à saboter les installations de la compagnie pétrolière américaine Gulf Oil dans la province de Cabinda, ce qui illustre la persistance du double langage sud-africain à l'égard de Luanda. Tout cela ne fait que souligner l'existence de marges de manœuvre propres du régime raciste par rapport à l'impérialisme.

La politique de Washington consistait, dans le passé récent, à établir une sorte de nouvelle coexistence pacifique en Afrique australe, pour favoriser la relance des investissements américains en Angola et au Mozambique et pour permettre au régime de Pretoria de résoudre ses problèmes internes et de résorber la subversion.

1. Publication en français de l'ambassade américaine à Paris, 29 août 1981.

2. Sur la question des Parlements « métis » et « indien » et des élections d'août 1984, se reporter respectivement à *Inprecor* numéro 163 du 19 décembre 1983 et numéro 179 du 10 septembre 1984.

3. En 1979, l'Afrique du Sud instaurait en Namibie, ancienne colonie allemande qu'elle a annexé en 1949, une « solution interne » consistant à feindre de remettre le pouvoir local à des formations politiques liées à Pretoria. L'objectif des élections qui s'étaient alors tenues était évidemment de marginaliser l'Organisation du peuple du Sud-ouest africain (SWAPO), qui mène la lutte contre la domina-

tion sud-africaine en Namibie et avait d'ailleurs boycotté cette consultation. Toutefois, les institutions issues de cette « solution interne », qui n'étaient pas reconnues par la communauté internationale, connurent rapidement une crise de légitimité. Pourtant, en avril dernier, quelques jours seulement après l'annonce de la décision du retrait des troupes sud-africaines du sud angolais, Pretoria annonçait la reprise d'une « solution interne » en Namibie, au grand dam de l'ONU et des puissances impérialistes, qui soutiennent une perspective d'accession à l'indépendance dans le cadre de l'application de la résolution 435 des Nations-Unies.

4. Cf. *Inprecor* numéro 173 du 14 mai 1984.

Rien de tout cela n'a pu se faire, compte tenu à la fois de l'ampleur des contradictions en action, de la montée du mouvement des masses en Afrique du Sud, de la crise économique qui frappe maintenant ce pays, et de la crise de direction politique qui s'amorce dans le camp de la bourgeoisie blanche et raciste. C'est l'effet de tous ces facteurs combinés, bien plus qu'un quelconque problème d'alignement de la politique américaine sur la défense des droits de l'homme, qui a servi de toile de fond aux débats parlementaires de ces derniers mois aux Etats-Unis.

Il se trouve, par ailleurs, que quelques jours avant le vote à la Chambre des représentants nord-américaine, le Premier ministre français Laurent Fabius avait lui aussi annoncé la possibilité d'un changement d'attitude de son pays envers Pretoria, en déclarant notamment : « Nous sommes désireux d'investir dans cette région du monde. Mais si dans un délai raisonnable, entre dix-huit mois et deux ans, des mesures précises ne sont pas prises par le régime sud-africain pour en terminer avec ses pratiques, alors je pense que non seulement la France ne pourra pas continuer ses investissements, mais qu'elle devra marquer un coup d'arrêt. » (5) Cette déclaration a été faite à l'occasion d'un colloque mondain sur les droits de l'homme. Mais on ne peut pas croire que cela fut simplement motivé par les circonstances. Même si, comme il est probable, la France n'appliquera pas ses menaces, on peut raisonnablement penser que les gouvernements occidentaux sont maintenant très inquiets de l'évolution de la situation en Afrique du Sud. Ils ont pris conscience que ce pays peut désormais se trouver dans une situation d'affrontements sociaux d'envergure s'accompagnant d'une très forte radicalisation de la population noire. Les fausses menaces envers le régime sud-africain, proclamées à la façon de Laurent Fabius, ne sont que des actes désordonnés qui rappellent que l'impérialisme est à la recherche d'une solution, mais qu'il ne la trouve pas.

Toute cette agitation relance le débat sur le bien-fondé du boycott de l'Afrique du Sud.

A QUI PROFITERAIT LE BOYCOTT ?

Depuis que cette question est posée, le régime raciste répond en expliquant d'une part que cette proposition de boycott est d'abord le produit d'un complot communiste permanent contre l'Afrique du Sud et que, d'autre part, les premières victimes d'un tel boycott seraient les travailleurs noirs eux-mêmes. C'est ce qu'expliquait le ministre adjoint des Affaires étrangères sud-africain aussitôt après la décision des députés américains. Pour montrer qu'il ne s'agissait pas là simplement d'un constat objectif, il ajoutait : « Les Américains doivent savoir que l'Afrique du Sud se défendra et montrera au monde entier qu'elle est une puissance régionale en Afrique. » Le raid militaire des forces sud-africaines contre des militants du Congrès national africain (ANC) vivant dans la capitale du Botswana aura



Les étudiants de l'Université libre du Wisconsin manifestent pour le boycott de l'Afrique du Sud. (DR)

servi d'avertissement illustrant ces propos du ministre sud-africain.

L'administration américaine devait elle aussi enfourcher cette argumentation. George Shultz expliqua, le 16 avril 1985 devant le Club national de la presse à Washington, que la prise de sanctions économiques à l'encontre de l'Afrique du Sud « conduirait à des actions inefficaces qui renforceraient davantage les résistances au changement que les forces favorables aux réformes » car, à son avis, « il y a eu plus de changements en Afrique du Sud lors des quatre dernières années que lors des trente années précédentes ».

Pour justifier sa position, le gouvernement américain a financé une étude du professeur Laurence Schlemmer, de l'Institut de recherche sociale de l'université du Natal en Afrique du Sud, afin de répertorier le point de vue des Noirs de ce pays sur la question du retrait éventuel des investissements étrangers. Evidemment, l'enquête a abouti au résultat que les trois quarts des Noirs seraient opposés à un tel processus de désinvestissement. Cette conclusion est pourtant largement controversée par un autre universitaire, Herman Gillomée, de l'université du Cap, et par une série d'articles parus dans la presse indépendante (6). Il s'agit en effet d'un débat fondamentalement politique qui intègre les perspectives stratégiques en Afrique du Sud. Ce n'est donc pas un sondage dans un pays éminemment répressif qui peut donner une claire image de l'opinion des Noirs sur cette affaire.

Tout ce beau monde feint de se préoccuper du nombre des emplois créés par les multinationales, mais fait mine de ne pas voir que celles-ci investissent au pays de l'apartheid pour des raisons strictement liées au taux de profit qu'elles escomptent tirer de leurs investissements. Que ce taux de profit vienne à baisser fortement et ce n'est pas la campagne de boycott des investissements en Afrique du Sud, mais tout simplement les lois du capitalisme, qui amèneront les compagnies étrangères à retirer leurs capitaux de ce pays. Personne ne se souciera alors du chômage que ce processus entraînera. La crise

économique qui s'abat maintenant sur l'Afrique du Sud réduit fortement les possibilités de surprofits pour une série d'entreprises. Les sociétés impérialistes Ford et Coca-Cola ont ainsi annoncé qu'elles réduiraient leur participation dans les entreprises sud-africaines pour y devenir minoritaires. Une société d'habillement de Caroline du Nord, Blue Bell, et un fabricant de matériel de haute technologie, Perkin Elmer, ont vendu la totalité de leurs avoirs en Afrique du Sud. Plusieurs compagnies britanniques, telles que Associated British Foods et ICL, ont fait de même. Selon l'hebdomadaire *The Economist*, plus de trente sociétés américaines ont quitté l'Afrique du Sud depuis 1980 (7). Tout cela est largement dû à la récession économique, et personne dans le monde capitaliste n'est venu parler à ce propos des conséquences de ce phénomène sur l'emploi des Noirs.

L'autre argument qui est généralement employé pour justifier et défendre l'investissement en Afrique du Sud est celui de la pression positive que les sociétés étrangères exerceraient sur les conditions de travail et la législation sociale sud-africaine. Des codes de conduite avaient en effet été introduits pour favoriser cette politique (8). Tel était le cas du code Sullivan pour les entreprises américaines. Mais voilà bien longtemps que l'on sait que ces règlements sont peu ou même pas du tout suivis par les sociétés impérialistes investissant en Afrique du Sud. Certes, il y a de plus en plus d'entreprises étrangères qui reconnaissent les syndicats indépendants non raciaux et acceptent de concéder des améliorations des conditions de travail. On comprend d'ailleurs fort

5. *Le Monde*, 2-3 juin 1985.

6. *South African Labour Bulletin*, Johannesburg, mai 1985.

7. *The Economist*, Londres, 30 mars 1985.

8. Sur la question des investissements étrangers en Afrique du Sud et de l'attitude des compagnies impérialistes par rapport au code de conduite, se reporter aux articles parus dans *Inprecor* numéros 109 du 28 septembre 1981, 112 du 9 novembre 1981 et 115 du 21 décembre 1981.

bien que les patrons concernés ont plutôt intérêt à ce que les grèves ne se multiplient pas trop et que leurs usines tournent. Mais leur « bonne volonté » a bien entendu les limites que fixe la rentabilité capitaliste. Un récent rapport portant sur 107 entreprises britanniques travaillant en Afrique du Sud souligne le nombre important des infractions commises par rapport au code de conduite établi par la Communauté économique européenne (CEE). Sept firmes verseraient des salaires qui se situent en-dessous du minimum vital à 1 700 de leurs employés, et 39 autres compagnies donneraient à environ 9 000 de leurs ouvriers un salaire inférieur au salaire recommandé par la CEE. Vingt entreprises seulement parmi les 107 qui ont été étudiées reconnaissent les syndicats indépendants. Un rapport du ministère britannique du Commerce et de l'Industrie note de son côté l'augmentation actuelle du nombre de travailleurs touchant un salaire inférieur au minimum vital (9).

Tout cela n'a donc pas grand chose à voir avec de prétendus effets des investissements impérialistes « positifs » pour le sort des travailleurs noirs. Ces derniers ont certes pu dans certains cas utiliser le fait qu'ils avaient affaire à une multinationale pour obtenir certains avantages et faire aboutir certaines de leurs revendications, mais cela est toujours survenu parce qu'il y avait dans les entreprises concernées un syndicat qui savait utiliser ces opportunités. C'est donc précisément sur la base de l'établissement d'un rapport de forces que les travailleurs ont pu obtenir quelques largesses dans certaines sociétés étrangères. Mais le patronat de ces entreprises n'est pas d'une autre nature que le patronat sud-africain.

Comme le note une revue publiée en Afrique du Sud, « la General Motors (South Africa) a récemment fourni un excellent exemple des rapports entre les investissements, la technologie et l'em-

ploi, ainsi que de l'écart qui existe entre les paroles et les actions des sociétés étrangères sur la question du boycott des investissements. Le jour même où son PDG condamnait la campagne pour le désinvestissement pour le manque d'intérêt qu'elle porterait à l'emploi des travailleurs noirs, sa société faisait deux déclarations. La première annonçait que la General Motors (SA) avait l'intention de dépenser 40 millions de rands (187 millions de francs) pour rééquiper une chaîne de production à l'usine GM de Port-Elizabeth, afin de lancer sur le marché un nouveau modèle. Il est presque sûr que cet argent proviendra des bénéfices amassés par GM (SA) et ne représentera pas un nouvel afflux de capitaux en Afrique du Sud. Mais dans une autre déclaration, GM annonça que la situation défavorable du marché nécessitait la mise au chômage technique de 465 travailleurs pendant 8 semaines, ce qui représentait plus de 10 % de la force de travail de la société, avec une possibilité réelle d'une réduction permanente du nombre de ses employés » (10).

L'OPINION DES OPPRIMÉS

La plupart des organisations et des personnalités noires ont pris position en faveur du boycott de l'Afrique du Sud. En général, leur analyse se résume dans le point de vue que malgré de possibles conséquences négatives pour les travailleurs d'un tel boycott, il ne s'agirait en fait « que de désagréments à court terme dans le but d'obtenir un avantage pour longtemps ». L'évêque Desmond Tutu, récent prix Nobel de la paix, a lui-même soutenu l'idée du retrait des investissements étrangers comme moyen de pression sur le régime si certaines conditions n'étaient pas remplies dans les 18 à 24 mois (11). L'ANC s'est aussi déclaré de longue date en faveur du boycott. Enfin, nombre de syndicats indépendants et non raciaux qui organisent aujourd'hui des centaines de milliers d'ouvriers sont favorables à cette politique. La plus grosse centrale syndicale, le Conseil des syndicats d'Afrique du Sud (CUSA) s'est plutôt déclarée, par la voix de son président, favorable à un « désengagement sélectif ». La seconde grande centrale syndicale, la Fédération des syndicats sud-africains (FOSATU), a quant à elle fourni une explication détaillée et argumentée de son soutien à la ligne de boycott de l'Afrique du Sud. Dans une résolution d'avril 1984, la FOSATU expliquait qu'« en tant qu'organisation syndicale qui doit s'occuper des problèmes de l'emploi et de salaires de ses adhérents, elle devait réfléchir sérieusement à la question du désinvestissement. Cependant, l'avis de la FOSATU est que la pression en faveur du désinvestissement a eu un effet positif et ne doit pas être relâchée. La FOSATU est absolument opposée aux investissements étrangers qui se font dans le cadre des conditions d'oppression maintenues par ce régime. La FOSATU est aussi claire sur le fait que c'est la construction d'un mouvement ouvrier fort en Afrique du Sud qui doit

être au centre de ses préoccupations, car c'est ce qui pourra dicter les conditions des investissements étrangers et, en fin de compte, assurer que les usines, les machines et les bâtiments qui existent actuellement en Afrique du Sud seront maintenus dans le pays pour le bien ultime de tout le monde ».

Il y a en effet différents aspects du boycott à partir du moment où on distingue les investissements spéculatifs, les usines et les machines, les actions boursières ou les prêts bancaires. Chacun de ces aspects du problème n'a pas forcément la même signification pour la stratégie à long terme du mouvement ouvrier sud-africain. C'est ce que semble indiquer l'un des dirigeants de la FOSATU, Alec Erwin, quand il explique : « La pression en faveur du désinvestissement a plusieurs dimensions. Elle peut s'exercer directement sur l'Etat au travers de la suppression des facilités de crédit étranger, ou bien de façon indirecte au travers des pressions sur les sociétés multinationales, qui constituent un lobby puissant. Ces formes de pression sont appuyées par la FOSATU. Cependant, pour notre part, nous faisons une distinction entre cela et le retrait effectif des avoirs qui sont actuellement investis en Afrique du Sud. Cela soulève un problème politique fondamentalement différent. D'un point de vue formel et légal, ces avoirs peuvent appartenir à des sociétés étrangères. Cependant, ils ont été développés et enrichis par le dur travail des travailleurs sud-africains. De l'avis de la FOSATU, ces avoirs font maintenant partie — et dans presque tous les cas une partie utile et nécessaire — de la richesse sociale d'Afrique du Sud. Nous ne voyons donc absolument aucun sens à l'idée de renoncer à une partie de la richesse sociale de ce pays pour faire pression sur le régime actuel » (12).

L'autre aspect du problème qui a pu être discuté au sein du mouvement politique et syndical anti-apartheid est celui qui prêterait au boycott une fonction positive pour le développement du capitalisme sud-africain proprement dit. L'exemple qui est généralement pris est celui de la Rhodésie du temps de Ian Smith. Alors qu'un certain nombre de sanctions économiques étaient prises par les Britanniques pour faire plier leur colonie rebelle, on a vu se développer en Rhodésie toute une série d'industries de substitution aux importations et se former une bourgeoisie industrielle rhodésienne. Dans le camp impérialiste lui-même, il est parfois fait remarquer que l'embargo sur le pétrole et les armes à destination de l'Afrique du Sud a d'ores et déjà indirectement permis à ce pays de développer deux importants

9. Marchés tropicaux et méditerranéens, Paris, 1er avril 1985.

10. South African Labour Bulletin, mai 1985.

11. Randy Daily Mail, Johannesburg, 3 janvier 1985. On peut noter par ailleurs que cette proposition de délais pour l'application de sanctions faite par l'évêque Desmond Tutu est exactement comparable à celle que fera le Premier ministre français Laurent Fabius à Paris, en mai 1985, en présence du même prélat.

12. Discours à l'université du Natal, 8 mai 1985. Document de la FOSATU.



Répressions. (DR)

secteurs industriels pour remplacer ces importations. Le complexe chimique de Sasol permet ainsi à Pretoria de transformer le charbon en produits pétroliers, tandis que l'Afrique du Sud est maintenant un pays exportateurs d'armes.

L'argument est toutefois un peu faible, car cette récupération du boycott par le régime raciste n'est possible que parce que le flux des arrivées de capitaux et de technologie étrangère n'a pas cessé. Ainsi, le régime raciste a-t-il pu obtenir des licences étrangères pour monter son industrie d'armement. Or, aujourd'hui, y compris sur les bancs de la Chambre des représentants des Etats-Unis, ce dont il est question c'est la restriction sévère des entrées financières et technologiques. Il y a donc effectivement un certain niveau de boycott qui pourrait être immédiatement redoutable pour le gouvernement sud-africain.

LE PROBLEME DU BOYCOTT DANS LE MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ

Pour déterminer son attitude sur la question du boycott, le mouvement de solidarité avec les opprimés d'Afrique du Sud n'a pas à entrer dans des considérations d'ordre économique. Personne ne peut d'ailleurs avoir la crédulité d'imaginer qu'un véritable boycott total de l'économie sud-africaine par les pays impérialistes puisse avoir réellement lieu un jour. Il faut d'ailleurs prendre conscience du fait qu'un boycott réel jouerait autant de tours à l'économie impérialiste mondiale qu'à celle de l'Afrique du Sud. Ce pays est en effet le plus gros fournisseur d'or du monde occidental. Il est aussi le principal fournisseur de métaux rares, comme le platine, le palladium, ou d'intérêt stratégique, comme le manganèse. Un étrangement économique du régime raciste aurait aussi pour conséquence à très court terme d'ouvrir la voie à une situation de type révolutionnaire dans le pays. Les gouvernements impérialistes et les multinationales n'ont par conséquent aucun intérêt à un boycott réel.

Il n'est donc pas très utile d'engager un débat autour du boycott sous l'angle des effets qu'aurait celui-ci, si par miracle les pays occidentaux se mettaient à haïr à ce point l'apartheid qu'ils en viendraient à oublier ce qui les lie à l'Afrique du Sud, à savoir l'équilibre du système capitaliste mondial. Ce que le mouvement de lutte contre le régime raciste sud-africain a déjà réussi à obtenir aux USA est tout à fait positif, et la pression des municipalités « noires » comme celle des Eglises n'a pas plongé l'Afrique du Sud dans un chaos économique dont les travailleurs noirs auraient eu à faire les frais.

La question du boycott doit donc être envisagée sous un angle politique. Toute campagne de ce genre sert à dévoiler la complicité de l'impérialisme avec l'Etat raciste et à démontrer que l'apartheid est fondamentalement un instrument de surexploitation capitaliste des travailleurs noirs. Le but immédiat des campagnes de mobilisation pour le boycott de l'Afrique du Sud est par consé-



Mobilisation anti-apartheid aux Etats-Unis. (DR)

quent de dénoncer les investissements des multinationales dans ce pays. Il s'agit ainsi de montrer que seule la pression du mouvement populaire — et nullement la propre morale des pays occidentaux par rapport aux droits de l'homme — est susceptible d'influer sur la politique des pays impérialistes à l'égard du régime raciste.

Dans certains cas, des campagnes de boycott de l'Afrique du Sud peuvent très facilement être reliées à des préoccupations et des nécessités propres du mouvement ouvrier occidental. C'est par exemple le cas en ce qui concerne les livraisons de charbon sud-africain dans des pays comme la Grande-Bretagne et la France, où les pouvoirs publics sont en train de fermer des puits tout en maintenant leurs importations de houille sud-africaine. Le système bancaire peut lui aussi être facilement dénoncé quand on montre que les succursales sud-africaines des banques britanniques, américaines ou françaises servent à financer des projets militaires sud-africains ou sont utilisées par les industriels pour venir investir quelque temps dans ce pays et y utiliser tous les avantages de l'apartheid. C'est ce but qu'il faut d'abord donner aux campagnes de mobilisation pour le boycott et non pas celui d'un étranglement effectif du système économique de ce pays, ce qui serait en tout état de cause utopique.

Mais il faut surtout lier ces campagnes pour le boycott à des actions de soutien aux organisations ouvrières et populaires qui luttent en Afrique du Sud. Les deux choses doivent être simultanées, car le problème n'est pas de convaincre les racistes qu'ils doivent démocratiser la société sud-africaine, il est d'aider les opprimés à renverser ce régime. Ainsi, les campagnes de boycott peuvent se démarquer de la démagogie des bourgeois démocrates et des gouvernements social-démocrates.

Le boycott ne servirait à rien s'il n'était pas un moyen d'engager la solidarité concrète du mouvement ouvrier et anti-impérialiste au profit du mouvement de masse sud-africain. Il n'y a rien de tel par exemple qu'un refus par des dockers de charger du matériel destiné à l'Afrique du Sud, si cette action se solde par l'instauration d'un soutien actif du syndicat des dockers envers un syndicat indépendant des dockers du Cap ou de Durban. Rien de mieux aussi qu'une campagne de boy-

cott sur les importations de charbon sud-africain qui se termine par une solidarité permanente entre un syndicat de mineurs et le Syndicat national des mineurs (NUM) sud-africain.

Voilà comment peut être assumée une véritable dénonciation effective des intérêts impérialistes en Afrique du Sud.

A QUOI SERVENT LES PRESSIONS IMPÉRIALISTES ?

Les débats parlementaires aux Etats-Unis et les prises de position du Premier ministre français sont au moins révélatrices des inquiétudes qui touchent maintenant certains milieux impérialistes. Les 7 et 8 mars 1985 s'est d'ailleurs tenue en Grande-Bretagne une réunion entre les représentants d'importantes sociétés britanniques, américaines et sud-africaines. A cette occasion, tout ce beau monde devait débattre des réformes qu'il faudrait mettre en place en Afrique du Sud (13).

Ce débat est permanent au sein même de la bourgeoisie sud-africaine. Il y a d'abord les divergences entre les tenants du Parti fédéral progressiste (opposition libérale) et ceux du Parti national (au pouvoir), qui recourent partiellement la division entre la grande bourgeoisie financière d'origine anglo-saxonne et la bourgeoisie afrikaner. A cette division se superpose ensuite celle entre les « éclairés » (« Verligte ») et les « crispés » (« Verkrampte ») qui partage le camp nationaliste entre ceux qui veulent proposer un certain nombre de changements superficiels de l'apartheid et ceux qui s'y refusent. Ce débat implique en réalité toute une série de couches capitalistes dont les besoins en main-d'œuvre, les problèmes de prix de la force de travail et les intérêts commerciaux sont différents.

Ce que l'on peut noter maintenant, c'est que ces deux stratifications traditionnelles de la bourgeoisie blanche sont en train d'évoluer. Le régime de Pieter

13. Selon le *Financial Times*, ces entreprises étaient les suivantes. Pour les Etats-Unis : Caltex, Mobil, General Motors, Control Data, Merks. Pour la Grande-Bretagne : Shell, BP, GEC, Barclays, Rio Tinto Zinc. Pour l'Afrique du Sud : Barlow Rand, Anglo Vaal, South African Urban Foundation. Cette réunion aurait été présidée par l'ancien Premier ministre Edward Heath et réalisée en présence du pasteur américain Leon Sullivan.

Les investissements US au pays de l'apartheid

Les investissements américains en Afrique du Sud représentent un montant de 2,3 milliards de dollars (23 milliards de francs). En y incluant l'actionnariat, le total se monte à 6,5 milliards de dollars.

Le gouvernement sud-africain a mis en vente sur le marché international une pièce d'or, le Krugerrand. En 1984, il s'en est vendu pour environ 578 millions de dollars aux Etats-Unis, soit environ les deux-tiers des ventes internationales.

Si les Etats-Unis viennent pourtant après la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest en ce qui concerne l'importance de leurs investissements en Afrique du Sud, ils demeurent par contre en tête en ce qui concerne le niveau de leurs échanges commerciaux avec ce pays. En 1983, les Etats-Unis ont ainsi été le principal partenaire commercial de l'Afrique du Sud, aussi bien pour les importations que pour les exportations. Les USA exportent pour un montant de 1,2 milliards de dollars de marchandises vers ce pays et en importent pour 800 millions (source : South African Foreign Trade Organisation).

En 1984, la République sud-africaine a acheté aux Etats-Unis l'équivalent de 52,9 % de ses exportations vers l'Afrique. La valeur des produits américains importés en Afrique du Sud a augmenté de 14 % de 1983 à 1984 et les exportations sud-africaines vers les Etats-Unis ont augmenté de 24 % pour la même période (source : *Sunday Times Business Supplement*, mai 1985).

Environ 350 sociétés américaines opèrent en Afrique du Sud et emploient 55 000 travailleurs noirs. Mais l'influence technologique américaine concerne bien d'autres entreprises et une force de travail bien plus importante. ■

Botha en est venu à s'adapter, au plan de son orientation politique et sociale, à l'évolution importante de l'industrialisation et de l'économie sud-africaine depuis vingt ans. En même temps qu'il acceptait des mesures « libérales » correspondant aux nouvelles nécessités de cette économie, comme par exemple les nouveaux droits syndicaux, il se devait aussi d'accroître le dispositif répressif pour contenir un mouvement de masse grandissant en relation avec les mutations sociales de ces dernières années. C'est donc finalement la situation objective qui oblige le régime raciste à naviguer à vue et à chercher une subtile combinaison entre quelques réformes importantes et le maintien du noyau essentiel du système traditionnel d'apartheid et d'exploitation.

L'adaptation aux évolutions objectives du pays n'est pourtant pas chose simple quand toutes les réformes proposées par le gouvernement arrivent trop tard face à un mouvement de masse qui progresse régulièrement. Tout cela est en train de bouleverser peu à peu le panorama traditionnel des courants bourgeois sud-africains. Pour le moment s'opère une recomposition « au centre », autour de Pieter Botha, alors que se stabilise une extrême droite substantielle et une couche bourgeoise libérale de plus en plus encline à flirter avec une aile du mouvement nationaliste noir. Mais ce processus est loin d'être arrivé au terme de son évolution. Et ce, d'autant moins que nous assistons maintenant à une sorte d'internationalisation de ce débat. Il y a maintenant aussi, dans le camp impérialiste, une aile que l'on pourrait qualifier d'« éclairée » et une autre de « crispée ».

Quel est le projet réel de ceux qui prétendent maintenant vouloir faire pression sur Pretoria pour obtenir quelques assouplissements de l'apartheid ? Est-ce tout simplement la question des libertés démocratiques qui est en jeu ? Faut-il croire, comme cela a été longtemps souligné par les libéraux sud-africains, que cet-

te question des libertés est aussi un moyen d'améliorer la formation professionnelle des ouvriers noirs et d'élargir peu à peu le marché intérieur ? Rien de tout cela ne peut suffire à expliquer la soudaineté des débats actuels. Au centre de ceux-ci se trouve maintenant le débat politique sur les moyens d'éviter une explosion révolutionnaire dans ce pays.

L'objectif actuel n'est donc pas de faire simplement pression sur Pretoria pour calmer la situation. Il est aussi de récupérer une partie du mouvement anti-apartheid noir et de le dévoyer de ses objectifs en le divisant et en en intégrant une partie dans une perspective à long terme de solution de compromis. Un tel projet n'a de sens aujourd'hui que parce qu'une partie du mouvement populaire sud-africain est dominé par les Eglises, dont la principale figure est l'évêque Desmond Tutu. Les Eglises sont très investies aussi dans le Front uni démocratique (UDF), dont elles partagent la direction réelle avec le courant « chartiste » pro-ANC (14). Les Eglises ont par contre fort peu d'influence sur le mouvement syndical.

Le remue-ménage dans une partie de la classe dirigeante américaine à propos des sanctions envers l'Afrique du Sud constitue un élément de cette stratégie. Il ne fait aucun doute que la totalité de la classe dirigeante américaine préfère encore l'apartheid à une crise révolutionnaire qu'elle veut éviter à tout prix. Mais elle se partage sur la question des moyens à mettre en œuvre pour éviter, à l'avenir, une aggravation des conflits sociaux.

En utilisant les Eglises qui s'opposent à la politique de l'actuel gouvernement sud-africain, les tenants de la politique de division du mouvement populaire noir peuvent essayer de tirer l'UDF vers la droite. Ce faisant, ils pourraient aussi s'en prendre à l'ANC, qui devrait alors choisir entre, d'une part, maintenir son influence au sein de l'UDF en faisant les concessions nécessaires à cet effet, ou, d'autre part,

renoncer à cet instrument pour l'organisation de ses partisans (15).

Les démocrates américains ont déjà commencé ce travail de sape. Le voyage d'Edward Kennedy en Afrique du Sud au printemps 1985 fut un premier test en la matière. L'un des dirigeants de l'UDF, le révérend Allan Boesak, a été l'un des organisateurs de ce voyage. Au Cap, lieu de résidence de Boesak, l'UDF a organisé une réunion publique avec Kennedy. Winnie Mandela, la femme du leader emprisonné de l'ANC a été l'une des promotrices de ce voyage et accepta du sénateur américain un buste de John F. Kennedy. Or, si l'UDF n'a pas officiellement soutenu l'opération d'Edward Kennedy, il ne s'est pas non plus associé aux mobilisations dénonçant la manœuvre des dirigeants bourgeois américains. Desmond Tutu expliqua de son côté que ces manifestations contre la visite de Kennedy aidaient en fait le régime de l'apartheid. La centrale syndicale CUSA accepta de participer à une réunion avec Kennedy.

Toutefois, des forces comme l'Organisation du peuple d'Azanie (AZAPO), courant à l'origine du mouvement de la conscience noire, le Forum national (NF) — regroupement concurrent de l'UDF —, et certains syndicats ont considéré Kennedy comme étant un représentant de l'impérialisme et n'ont pas soutenu cette opération. Même Oscar Mpetha, le président de l'UDF, refusa de partager la tribune avec l'homme politique américain.

A un moment où la division du mouvement de masse anti-apartheid prend des formes de plus en plus inquiétantes, conduisant parfois à de véritables règlements de comptes et à des menaces, ce voyage du représentant américain aura malheureusement été une bonne occasion de surenchère (16). Alors que le débat politique fait rage entre les différents courants au sein du mouvement syndical, entre certains syndicats et l'UDF, etc., des opérations du type de celle du voyage de Kennedy sont tout indiquées pour exacerber les conflits. De Paris à Washington, ce dont il est maintenant question pour l'impérialisme, c'est de diviser le mouvement de masse, de stabiliser un courant modéré autour des Eglises et d'une partie de l'UDF. Tous les discours sur les sanctions économiques envers l'Afrique du Sud constituent une étape nécessaire de cette stratégie. ■

Peter BLUMER,
25 juin 1985.

14. Le courant « chartiste » est celui qui se revendique toujours de la Charte de la liberté, document adopté en 1955 par le Congrès du peuple, c'est-à-dire l'ANC et deux autres organisations représentant les « peuples » non blancs, ainsi que le syndicat qui leur était lié, et une organisation de libéraux blancs. Cette Charte était conçue comme le socle d'une alliance interclassiste chargée d'accomplir les tâches de la révolution démocratique.

15. L'évêque Desmond Tutu a d'ailleurs déclaré à la presse américaine que, pour lui, « le communisme et le fascisme étaient une seule et même chose ».

16. Sur l'arrière-plan politique des affrontements localisés qui ont eu lieu récemment au sein du mouvement des masses noires, se référer à l'article publié dans *Inprecor* numéro 185 du 3 décembre 1984.

Mobilisation anti-apartheid aux Etats-Unis

CES derniers mois, les médias des Etats-Unis ont fixé leur attention sur une série de manifestations dénonçant la complicité des USA avec le régime d'apartheid d'Afrique du Sud. Etant donné que ces médias sont constamment à la recherche d'informations « nouvelles » et que celles d'hier sont rapidement écartées par des événements nouveaux, ce fait, à lui seul, témoigne de la profondeur du sentiment d'opposition aux liens entretenus par le gouvernement et des grandes sociétés américaines avec ce régime raciste.

La presse a été particulièrement gênée par le développement d'un mouvement de protestation à grande échelle parmi

les étudiants. Après avoir conclu que les étudiants d'aujourd'hui n'avaient rien à voir avec les étudiants contestataires des années 1960, les médias furent pris complètement au dépourvu par les explosions sur les campus.

Récemment, la presse avait dessiné un profil des étudiants des années 1980 comme étant dépolitisés ou bien accordant leur soutien à la politique reaganienne, des étudiants repliés sur leur vie privée et leurs carrières et travaillant avec acharnement afin de devenir des « yuppies » (1). Ce fut donc avec d'autant plus d'avidité que cette même presse a rendu compte de l'explosion sur les campus d'actions contre l'apartheid.

Dianne FEELEY

D'une certaine manière, les protestations étudiantes d'aujourd'hui sont comparables à celles des années 1960, bien que différentes sous certains aspects. On y retrouve le même sens d'indignation morale qui nourrissait les protestations étudiantes de la génération des années 1960. En tant que composante de la communauté universitaire, les étudiants ont exigé que ces institutions renoncent à leurs porte-feuilles d'actions dans les sociétés exerçant une activité en Afrique du Sud. Ils ont bloqué les campus et organisé des piquets, rebaptisé des bâtiments universitaires en l'honneur de Steve Biko, Nelson Mandela et sa femme Winnie Mandela, et organisé des cours autogérés. Ils ont participé aux manifestations qui ont été organisées dans les grandes villes devant les consulats sud-africains depuis novembre 1984. Le 24 avril 1985, des étudiants venant de plus de 80 campus ont participé à la journée d'action nationale pour le retrait des investissements en Afrique du Sud.

L'aspiration à mettre fin à la complicité avec le régime sud-africain n'est pas nouvelle. Déjà au milieu des années 1960, des étudiants de l'université de Columbia à New York avaient organisé une retraite massive de leurs dépôts à la Chase Manhattan Bank, laquelle est l'un des principaux bailleurs de fonds du gouvernement sud-africain.

Il y avait eu des protestations sur des campus, tels que celui de l'université de Cornell, à la suite de la rébellion de Soweto en 1976. Comme les protestations des années 1960 et de la fin des années 1970 ont été directement influencées par les mobilisations qui se déroulaient à l'époque en Afrique du Sud, celles d'aujourd'hui reflètent le niveau actuel de la lutte là-bas. Le fait que le mouvement anti-apartheid au sein de la communauté noire en Afrique du Sud soit dirigé par des étudiants et par des syndicalistes a également favorisé le développement du mouvement de solidarité aux USA.

Depuis le soulèvement de Soweto, un certain nombre d'Eglises, d'universités et de syndicats ont retiré leurs investissements des sociétés et des banques qui

font des affaires en Afrique du Sud. A la fin de 1984, 40 universités avaient pris des mesures de désinvestissement total ou partiel. De plus, des dispositions législatives pour renforcer le retrait des investissements d'Afrique du Sud ont été adoptées par 5 Etats et 20 villes. Tous ces succès ont eu lieu sous la pression de mobilisations impulsées par des syndicalistes et des représentants de la communauté noire. Dans plusieurs cas, la lutte était menée par des fonctionnaires qui exigeaient que leurs fonds de retraite soient désengagés des investissements dans des sociétés qui possèdent des sièges et des usines en Afrique du Sud.

LE POIDS DES INTÉRÊTS US

Une base solide a donc été établie pour la campagne pour le désinvestissement. Jusqu'ici, le succès le plus impressionnant a été constitué par la campagne menée ces dernières années contre la société Polaroid, qui fabrique des appareils et des équipements photographiques. Cette campagne, qui portait de la base et dans laquelle les employés mêmes de Polaroid se sont engagés, démasquait la sale affaire de la fourniture par cette société de matériel photographique au gouvernement d'Afrique du Sud et à l'armée de ce pays. En 1977, après avoir fait des affaires pendant 29 ans avec l'Afrique du Sud, cette société s'est retirée du pays.

La Chambre de commerce américain en Afrique du Sud et un regroupement de sociétés sud-africaines ont reconnu qu'il semble y avoir « une pression qui monte » en faveur du retrait des investissements nord-américains. Ils ont pris l'initiative inhabituelle de lancer une contre-offensive destinée à parer à cette pression. Ils ont notamment payé un supplément publicitaire de dix pages dans le numéro d'octobre 1984 de la revue *Fortune*.

L'engagement financier global nord-américain en Afrique du Sud, comprenant des investissements directs, des prêts bancaires et des prises d'action, s'élevait à 14 milliards de dollars (140 milliards de francs) en 1984. Les investissements US directs dans ce pays ont triplé depuis 1970. Un rapport du sous-comité du Sénat américain sur l'Afrique signalait,

en janvier 1978, que « l'effet global des investissements américains a été de renforcer l'auto-suffisance économique et militaire du régime d'apartheid en Afrique du Sud ». Beaucoup de sociétés concernées produisent directement des biens dont ont besoin les forces armées sud-africaines. General Motors et Ford fabriquent des voitures et des camions qui sont utilisés par la police et par l'armée, IBM vend au gouvernement des ordinateurs qui sont employés pour moderniser et améliorer les données permettant un contrôle renforcé de la population, de grandes sociétés américaines — parmi lesquelles Exxon, Mobil, Texaco et Standard Oil of California — fournissent du pétrole à l'Afrique du Sud, violant ainsi l'embargo imposé par l'OPEP. La Fluor Corporation of California a aussi fourni des usines de transformation du charbon en pétrole, d'une valeur de 4,2 milliards de dollars, afin d'aider le régime à résister à cet embargo.

Les sociétés américaines contrôlent actuellement 75 % du marché des ordinateurs en Afrique du Sud, 23 % du marché des automobiles, 40 % du marché des producteurs de pétrole et une part importante du marché de biens électroniques. Les investissements américains représentent un appui important pour des secteurs clef de l'économie, surtout en ce qui concerne l'utilisation des technologies de pointe. Plus de 350 sociétés américaines possèdent des succursales en Afrique du Sud. Pour la période allant de 1979 à 1982, le taux moyen des bénéfices sur les investissements était de 19 %. D'ailleurs, plus de 125 banques américaines ont prêté de l'argent, soit au gouvernement sud-africain, soit à des clients privés de ce pays.

Des sociétés telles que Phelps Dodge — qui occupe le 7e rang parmi les investisseurs américains en Afrique du Sud — profitent du système d'apartheid pour

1. « Yuppies » (Young Urban Professionals) : terme qui désigne une couche sociale qui s'est largement développée ces dernières années aux USA, constituée par de jeunes ingénieurs, cadres et techniciens, ainsi que par des membres des professions libérales. Jouissant de salaires élevés, les membres de cette couche se caractérisent par une consommation de luxe au niveau des biens matériels et des loisirs.

augmenter leurs bénéfiques. Dans sa mine de spath fluor, Phelps Dodge paie ses travailleurs noirs moins de 4 francs de l'heure. Ces travailleurs font plus de 60 heures par semaine et dorment à 12 par chambre dans des foyers de travailleurs migrants. C'est la même société qui, sous la protection de la police de l'Etat, a cassé le syndicat dans ses mines de cuivre de l'Arizona. Les liens entre ces faits ont été compris par les syndicats américains.

En septembre 1984, le Syndicat de la sidérurgie a déclaré que « les travailleurs noirs opprimés d'Afrique du Sud et les travailleurs américains se battent contre un ennemi commun, les grandes sociétés et leur soif de profits. Nombre de sociétés américaines qui profitent de l'apartheid sont aussi coupables de racisme ici, dans ce pays ».

LA SIGNIFICATION DE LA MOBILISATION ANTI-APARTHEID AUX USA

Il y a pourtant deux différences frappantes entre les protestations étudiantes d'aujourd'hui contre l'apartheid et celles d'il y a 20 ans. Tout d'abord, il y a une conscience des liens qui existent entre les orientations du gouvernement Reagan en politique intérieure et en matière de politique extérieure. Ce gouvernement se range toujours du côté des grandes sociétés contre les intérêts de la majorité des travailleurs. Ensuite, on assiste à l'engagement des syndicats dans la lutte contre l'apartheid.

On compte déjà, parmi les syndicats qui s'opposent au maintien de liens économiques avec l'Afrique du Sud, le Syndicat unifié du textile, le Syndicat unifié des travailleurs de l'automobile (UAW), la Fédération américaine des employés des Etats, des comtés et des municipalités (AFSCME), le Syndicat unifié de la si-



Mineurs d'Afrique du Sud. (DR)

Deux poids, deux mesures dans la politique américaine

Nous reproduisons ci-dessous un extrait d'une interview de Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines, diffusée lors de l'émission de télévision américaine Worldnet, le 26 juin 1985.

QUESTION : — Vous venez de dire que vous ne croyez pas que les sanctions demandées contre l'Afrique du Sud soient justifiées ou qu'elles représentent le meilleur moyen d'atteindre le but désiré dans ce pays. Mais, Monsieur, il y a des controverses, des contradictions dans l'attitude américaine. Vis-à-vis du Nicaragua par exemple. Pourquoi croyez-vous que des sanctions soient justifiées contre le Nicaragua mais pas contre l'Afrique du Sud et, en même temps, vous encouragez des rebelles en Angola ? Tout cela n'a pas l'air de constituer une politique étrangère cohérente envers l'Afrique. Avez-vous des remarques à faire là-dessus ?

Chester CROCKER : — Nous avons un dicton dans ce pays qui dit que la cohérence est le croquemitaine des petits esprits. Je crois qu'il faut examiner chaque cas sur ses mérites. Dans le cas du Nicaragua, nous sommes confrontés à un pays qui s'allie étroitement et s'aligne non seulement sur Cuba mais aussi sur notre adversaire principal (l'URSS, ndr.), un pays qui a exporté activement la déstabilisation et la révolution au-delà de ses propres frontières et dont la situation, en ce qui concerne les droits de l'homme, s'aggrave.

En même temps, c'est clair que nous exerçons plus d'influence dans cette situation au travers des mesures économiques que celle que nous pourrions espérer avoir envers de l'Afrique du Sud, un pays dont l'économie est 30 fois plus importante que celle du Nicaragua, un pays qui se trouve à 13 000 kilomètres de notre pays, un pays qui n'est en aucune manière notre client. ■

dérurgie, l'Association nationale de l'éducation, le Syndicat unifié des électriciens, le Syndicat international des dockers et magasiniers, la section 1199 du Syndicat des travailleurs de la Santé, la section 65 de l'UAW, le Syndicat des travailleurs de la fourrure, du cuir et de la confection.

De nombreux syndicats ont noué des liens avec les syndicats noirs indépendants d'Afrique du Sud et se sont rendus dans ce pays afin de s'informer sur les conditions de travail des populations sud-africaines. A leur retour, ils ont publié des rapports et organisé des tournées aux USA pour les syndicalistes sud-africains. En mars 1985, Emma Mashinini, secré-

tair général du Syndicat sud-africain des travailleurs du commerce et des métiers de l'alimentation, syndicat noir non affilié à une confédération syndicale et qui représente 50 000 travailleurs dans le secteur du commerce de détail, Edward Mogane, président du Syndicat des travailleurs du bâtiment et des métiers annexes, fort de 130 000 adhérents et qui est affilié au Conseil des syndicats d'Afrique du Sud (CUSA), et Nelson Nthombeni, président du Syndicat national des travailleurs du textile, qui est affilié à la Fédération des syndicats sud-africains (FOSATU) forte de 110 000 adhérents, ont pris la parole au cours d'une conférence sur les syndicats et l'Afrique du Sud organisée à New York.

C'est dans ce contexte que 500 dockers réunis en congrès de leur syndicat à San Francisco ont levé la séance pour se rendre au campus de Berkeley exprimer leur solidarité avec 156 étudiants de l'université de Californie qui venaient d'être interpellés pour leurs activités anti-apartheid. Ces derniers exigeaient que l'université abandonne ses 1,6 milliards de dollars d'investissements dans des sociétés ayant des activités en Afrique du Sud. Pour leur part, les dockers refusent de charger ou de décharger des bateaux sud-africains.

A l'université de Columbia à New York, les étudiants ont exigé que l'administration s'engage à se débarrasser des actions — d'une valeur de 42 millions de dollars — qu'elle possède dans des sociétés ayant des activités en Afrique du Sud. Des employés de l'université, qui se battent pour une convention collective, ont étroitement collaboré avec la Coalition pour une Afrique du Sud libre. De nombreux travailleurs du campus se sont rendus à des rassemblements quotidiens organisés à midi et après le travail. Une bonne partie du travail de soutien à l'oc-

cupation engagée par les étudiants sur un secteur de l'université a été prise en charge par des syndicalistes, souvent des Noirs, dans les quartiers populaires de la ville. Un syndicat de camionneurs, qui avait retiré ses propres fonds de retraite d'une institution ayant des rapports avec l'Afrique du Sud, a donné un chèque de 1 000 dollars dans un premier temps, et s'est engagé à donner 100 dollars par jour d'occupation, une action qui a finalement duré 22 jours. L'AFSCME a fourni une grande nappe en plastique qui servait à protéger l'endroit occupé par les militants et à les protégeant des pluies du printemps. D'autres syndicats ont offert des couvertures, de la nourriture et assuré une aide légale. Chaque jour, des délégations de syndicalistes se sont rendues sur le campus pour y apporter des déclarations de soutien.

Ce qui s'est passé à Berkeley et à Columbia s'est répété sur d'autres campus à travers tout le pays. A chaque fois, les syndicats ont fourni un soutien matériel et ont participé aux rassemblements et aux piquets de protestation anti-apartheid. Dans les années 1960, la situation de plein emploi et la prospérité économique générale déformaient la vision politique de nombreux militants, même les plus engagés, contre la guerre du Vietnam, les empêchant de tirer des conclusions plus générales de cette mobilisation antiguerre. Mais aujourd'hui, le parallèle entre les orientations gouvernementales en politique intérieure et en matière de politique extérieure est beaucoup plus évident et plus clair. De plus, le contraste entre le soutien américain à l'Afrique du Sud et son hostilité envers le Nicaragua (voir encart) aide à éduquer les étudiants et les travailleurs sur la nature du gouvernement américain.

A l'université de Columbia, la décision a été prise de mettre fin à l'occupation d'avril 1985 et de développer la mobilisation plus en profondeur à Harlem, quartier noir par rapport auquel l'université a toujours gardé ses distances. Une série de conférences est prévue pour l'automne 1985, grâce auxquelles les étudiants pourraient créer un réseau militant national efficace. Pour l'instant, des manifestations dans les villes, à la fois au sujet de l'Amérique centrale et de l'Afrique du Sud, vont se dérouler pendant l'été. Des actions symboliques de désobéissance civile ont lieu quotidiennement devant les consulats sud-africains dans les grandes villes, comme à New York et à Washington.

Toutes ces initiatives donnent le sens de l'évolution du mouvement, à la fois vers l'élargissement de sa base de soutien, nourrie par les énergies et les ressources des étudiants et des travailleurs, et vers l'approfondissement de l'opposition entre l'engagement du gouvernement US à l'égard de l'Afrique du Sud et les aspirations de la grande majorité de la population aux Etats-Unis et à l'étranger. ■

Dianne FEELEY,
25 juin 1985.

Bilan de la grève régionale du Transvaal

LA grève générale régionale de 48 heures de travailleurs et de la population opprimée du Transvaal, qui a eu lieu les 5 et 6 novembre 1984, fut un événement d'une grande importance (cf. *Inprecor* numéro 185 du 3 décembre 1984). Elle représenta notamment un progrès significatif dans la coordination de différents fronts de lutte : étudiants, organisations civiques des townships (quartiers populaires des Noirs) et mouvement syndical. Cette grève a marqué un saut en avant dans l'unité d'action des organisations qui sont implantées dans ces différents secteurs, sous la direction du mouvement syndical.

Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits d'un document consacré à l'analyse de cette grève. Il a été élaboré par un groupe militant spécialement mis en place pour suivre et analyser le déroulement de cette action. La publication du bilan de cette grève, rédigé par le Labour Monitoring Group, a été retardée du fait des poursuites judiciaires qui pesaient sur les dirigeants du comité de grève. Ce document a finalement été publié dans le numéro du mois de mai 1985 du *South African Labour Bulletin* de Johannesburg.

DOCUMENT

Les deux jours de grève des travailleurs noirs du Transvaal, des 5 et 6 novembre 1984, ne sont pas une simple résurgence des formes d'opposition du passé. Ils marquent une nouvelle phase dans l'histoire des protestations contre l'apartheid et le début d'une unité d'action entre la classe ouvrière organisée, les étudiants et les associations communautaires, phase au sein de laquelle les syndicats ont joué un rôle dirigeant. Comparée aux grèves passées, cette dernière fut l'une des plus importantes. Il est très difficile d'en faire une estimation exacte. Si l'on accepte le chiffre d'une moyenne de 60 % de grévistes pour la zone de Pretoria-Witwatersrand-Vaal (PWV), chiffre qui fait le consensus des employeurs et des médias, on peut affirmer que la participation à la grève n'a certainement pas été inférieure à 300 000 personnes, atteignant, en fait, probablement les 800 000. Les chiffres sont considérablement plus importants si l'on inclut les quelque 400 000 élèves qui ne sont pas allés à l'école.

Ce qui est significatif dans cette grève, par rapport à celle de 1976 qui avait été dirigée par les étudiants, c'est l'engagement actif et le rôle dirigeant des organisations ouvrières. Pendant les dix dernières années, la plupart des syndicats se sont surtout préoccupés de construire leurs organisations dans les entreprises et ont évité tout engagement ouvert sur des questions dépassant le cadre de celles-ci. On peut mesurer l'extension de la crise dans les townships au fait que les syndicats aient répondu si rapidement à l'appel des étudiants qui réclamaient leur soutien.

Trois débrayages localisés avaient déjà eu lieu au Transvaal en septembre et octobre 1984. Pendant ces deux mois, une amorce de rapports communs entre associations communautaires, organisations étudiantes et syndicats s'était établie dans les townships du Vaal et de l'East Rand. (...)

La grève de novembre 1984 fut le point culminant de trois mouvements différents mais inextricablement liés : celui

des townships, celui des usines, et la mobilisation contre le système éducatif.

LA CRISE DE L'ADMINISTRATION LOCALE DES TOWNSHIPS

La crise actuelle dans les townships est due à la réaction populaire face à la faillite de la politique urbaine du gouvernement. Après la révolte de novembre 1976, dirigée par les étudiants, l'Etat institua des conseils des communautés locales, avec des pouvoirs de décision légèrement supérieurs à ceux du conseil urbain bantou qui existait antérieurement. Le gouvernement du Premier ministre Pieter Botha chercha à donner une plus grande autonomie aux autorités locales noires, ce qui faisait partie de son plan de réforme constitutionnelle et devait conduire à les entraîner dans une sorte de gouvernement intermédiaire régionalisé et multiracial. C'était le but recherché par le Décret sur les institutions locales noires (décret 102 de 1982), qui entra en vigueur en août 1983. Les élections à ces nouveaux conseils municipaux se tinrent en novembre 1983, avec une participation de seulement 15 à 25 % d'électeurs. Moins d'un an après, ces conseils devenaient la cible d'une résistance de masse qui atteignit des niveaux sans précédent dans l'histoire de l'Afrique du Sud.

Le décret sur les institutions locales noires relevait davantage d'une démarche constitutionnelle incantatoire que d'une véritable prise en compte des besoins matériels des populations des townships. Tout d'abord, ces conseils municipaux se voyaient octroyer une autonomie limitée mais sans aucune base fiscale viable. L'objectif proclamé était leur auto-financement et le gouvernement avait réduit de manière drastique ses contributions aux municipalités. Cependant, ces townships ne sont guère plus que des cités-dortoirs sans entreprises industrielles imposables. De plus, leurs habitants, qui appartiennent en majorité à la classe ouvrière, dont beaucoup sont chômeurs, ne gagnent pas suffisamment pour fournir une assiette d'imposition suffisante.



Troupes racistes dans le township de Sebokeng. (DR)

La plupart de ces conseils municipaux sont donc endettés. Le conseil de Soweto, par exemple, prévoit un déficit budgétaire de 30 millions de rands (140 millions de francs, ndlr.) en 1985, qu'il espère réduire de 10 millions de rands (46,7 millions de francs, ndlr.) en augmentant les loyers et les charges parfois jusqu'à 100 %. Les augmentations de loyer proposées dans le Vaal étaient une réponse à de semblables difficultés financières.

Ensuite, alors que l'Etat a insisté pour que ces conseils municipaux soient des structures représentatives et démocratiquement élues, ils ne sont absolument pas reliés à une représentation nationale (des Noirs, ndlr.) et ne peuvent donc être investis des pleins droits politiques. Ce manque de légitimité s'est reflété dans les faibles taux de participation aux élections (pour les conseils municipaux, ndlr.), dans les critiques portées au système par des conseillers eux-mêmes et, finalement, dans les attaques directes contre leurs biens et leurs personnes, qui ont été parmi les traits principaux de la récente agitation. Un grand nombre de conseillers ont maintenant démissionné, les uns pour protester contre la non viabilité de ces institutions, et d'autres parce que l'Etat ne peut assurer la protection de leurs biens ou de leurs personnes. (...) Beaucoup de conseillers municipaux ont été ainsi réduits à l'impuissance, et c'est pour faire face à cette crise de légitimité qu'un sous-comité spécial du gouvernement a été créé.

La crise financière et politique des conseils municipaux des townships aide à expliquer l'actuelle vague de résistance. Elle a aussi donné le jour à de nouvelles organisations d'opposition, les associations civiques, qui constituent une source de légitimité alternative aux structures discréditées créées par l'Etat. Il est significatif que les organisations d'employeurs demandent à l'Etat de négocier avec ces organismes sur les véritables problèmes des townships au lieu de se contenter d'emprisonner leurs dirigeants.

Mais, étant donné que toutes les principales organisations civiques et communautaires du Transvaal sont affiliées au

Front démocratique uni (UDF), il ne peut y avoir de solution à la crise des townships sans atteinte aux fondements mêmes de l'Etat de l'apartheid (1). De même, l'usage considérable de la force militaire, qui n'a fait qu'augmenter le niveau de la violence, s'est montré incapable de briser la résistance et le nouveau pouvoir des organisations civiques. C'est ce refus de négocier joint aux limites de la répression étatique qui ont abouti à cette grève qui était, en fait, une tentative de changer de façon décisive le rapport des forces dans les townships.

ORGANISATION SYNDICALE ET ACTION OUVRIERE

Les dernières années ont vu un accroissement phénoménal des effectifs syndicaux parmi les ouvriers noirs (2). C'est cette progression dans l'organisation syndicale qui a rendu possible le succès de la grève de novembre 1984. Ce qui est particulièrement frappant, c'est la continuité de ce processus de croissance du mouvement syndical des travailleurs noirs depuis 1980, en dépit de la récession et de nombreux licenciements. Ni la récession ni la menace du chômage n'ont refroidi l'ardeur des travailleurs nouvellement organisés, ce que la grève elle-même a démontré. Si l'on ne considère que les arrêts de travail recensés, le nombre de grèves qui se sont produites dans les dix premiers mois de 1984 est supérieur de 14 % à celui de la même période de l'année précédente : 309 contre 270 en 1983. Le nombre de travailleurs impliqués dans ces actions a doublé, passant de 53 998 à 119 029. Le caractère général de ces chiffres masque évidemment d'importantes variations sectorielles et régionales, et de plus amples recherches pourraient faire apparaître un changement sous la forme d'actions plus défensives. Même ainsi, les principales organisations du patronat se sont alarmées de l'augmentation du pourcentage de grèves. (...)

Il y a eu un grand nombre de changements qualitatifs au sein du mouvement ouvrier sud-africain dans les dernières années. Au niveau central, le succès du mou-

vement vers l'unité semble capable de déboucher sur la construction d'une nouvelle confédération syndicale en 1985. Elle serait ainsi l'organisme le plus représentatif de la classe ouvrière de toute l'histoire de l'Afrique du Sud.

Au niveau des ateliers, les nouveaux syndicats se caractérisent par un degré élevé de contrôle des travailleurs, grâce à une participation massive, à une stricte responsabilisation et à la nécessité, pour les dirigeants, d'obtenir leurs mandats de la base. Ces développements se sont accompagnés de l'instauration d'un système efficace de délégués d'atelier (shop stewards). Jusqu'à présent, ces nouveaux syndicats ont résisté avec succès aux tentatives de cooptation au sein de la bureaucratie conciliatrice des conseils industriels (3). Là où les syndicats ont accédé à des postes dans les conseils industriels, cela s'est fait sur la base d'un contrôle constant des travailleurs sur leurs représentants et avec la liberté de poursuivre leur travail syndical au niveau des entreprises mêmes. (...)

Au-delà des luttes élémentaires pour leur reconnaissance et pour des salaires décents, les nouveaux syndicats ont remis en cause les directions patronales sur un grand nombre de sujets : licenciements arbitraires, réductions d'emplois, hygiène et sécurité, et même l'organisation et la façon de diriger la production. (...)

1. L'UDF est un regroupement d'opposition qui rassemble des organisations liées au courant se référant à la Charte de la liberté, adoptée en 1959, qui est la base programmatique du Congrès national africain (ANC), des secteurs de l'Eglise non raciale, et des cercles de libéraux blancs. (cf. *Inprecor* numéro 185 du 3 décembre 1984.)

2. Sur l'évolution du mouvement syndical des dernières années, se reporter au dossier paru dans *Inprecor* numéro 125 du 3 mai 1982.

3. Les conseils industriels sont des organismes paritaires entre les représentants syndicaux et patronaux, destinés à élaborer les conventions collectives au niveau de l'entreprise. Jusqu'en 1973, les travailleurs africains étaient d'office représentés dans ces structures par un fonctionnaire blanc. Les travailleurs africains furent ensuite admis à participer à ces conseils industriels sans droit de vote et à condition que les autres participants ne s'y opposent pas.

Avec la politisation croissante dans les townships, en particulier depuis la formation du Front démocratique uni (UDF) et du Comité forum national (NFC), en 1983, les syndicats ont subi des pressions pour qu'ils adoptent des positions politiques. Ils y ont donné des réponses diverses : développement d'un syndicalisme politico-communautaire, croissance des syndicats liés au mouvement de la Conscience noire, tandis que le Conseil des syndicats d'Afrique du Sud (CUSA) résolvait le problème en s'affiliant à la fois à l'UDF et au NFC (4).

Dans un passé récent, les syndicats avaient organisé des actions de protestation, comme la demi-heure de grève suivie par 100 000 travailleurs, après la mort en février 1982 de Neil Aggett alors qu'il était aux mains de la police. Aujourd'hui, paradoxalement, c'est le processus même de la réforme engagée par l'Etat qui a obligé les syndicats à adopter des positions directement politiques. (...) Avec la polarisation croissante dans les townships, les syndicats ont été amenés à fournir une direction politique à leurs membres. (...) Incapables de résister à cette pression qui s'est accrue au Transvaal avec l'entrée des forces de répression dans les townships, ces syndicats ont été catapultés à la direction de la grève. Ils ont donc dû agir en dehors du cadre de l'entreprise. (...) Mais l'exigence d'action semblait cependant émaner des communautés ouvrières (d'habitation, ndlr.) C'est parce que les syndicats étaient désormais fortement implantés qu'ils se sont sentis capables de donner un soutien et une direction à l'action proposée. (...)

LE COSAS ET LA CRISE DU SYSTEME EDUCATIF

Le Congrès des étudiants sud-africains (COSAS) est une organisation qui a été fondée en 1979 pour représenter les intérêts des étudiants noirs à l'échelle nationale. Son but principal était d'alerter les étudiants et leur entourage communautaire sur la nature répressive de l'école en Afrique du Sud et de participer à l'élaboration de la charte d'un futur système éducatif non raciste et démocratique. Bien qu'implanté dans le secteur de l'enseignement, le COSAS considère que la lutte dans les écoles fait partie de la lutte bien plus large contre l'oppression et l'exploitation, et c'est un adhérent actif de l'UDF. De plus, le COSAS a impulsé la création d'organisations de défense des intérêts des jeunes travailleurs et des chômeurs.

Depuis les émeutes de Soweto en 1976, le système de scolarisation des Noirs est devenu le lieu de luttes, du fait de l'accroissement du nombre d'étudiants remettant en cause l'autorité de l'Etat et la discrimination éducative. En octobre 1984, environ 200 000 élèves, surtout de la région de PWV, ont boycotté l'école, et nombre d'entre eux l'ont fait durant la plus grande partie de l'année. Cette lutte étudiante dépasse la sphère du système éducatif et elle l'a encore montré par l'opposition aux élections de représentants

des Indiens et des Métis (en août 1984, ndlr.) et par le rôle que les étudiants ont joué dans les tumultueuses protestations qui ont agité la région du Vaal. Toute l'année, le COSAS s'est battu contre le département de l'Education et de l'apprentissage, en avançant une série de revendications concrètes incluant la création de Comités de représentation démocratiquement élus par les étudiants (SRC), l'abolition des limites d'âge, l'abolition des châtiments corporels, la répression des abus sexuels commis par les enseignants masculins contre les étudiants.

L'initiative de ce qui allait devenir la grève de novembre revient aux étudiants. Il y a eu un ralentissement dans le rythme de la protestation étudiante au début d'octobre, pour trois raisons principales : d'abord, l'incapacité de l'Etat à répondre de façon adéquate aux revendications des étudiants ; ensuite, l'organisation a été affaiblie par la détention d'étudiants et, en particulier, de celles de militants du COSAS (556 en tout en 1984) et même la mort de certains d'entre eux ; enfin, les examens de fin d'année approchaient et les responsables scolaires et les conseillers municipaux en particulier essayèrent, à cette occasion, de monter une campagne pour ramener les élèves à l'école. Un grand nombre des élèves qui boycottaient leurs cours étaient prêts à retourner à l'école, à moins que le terrain de la lutte ne change et que le mouvement n'enregistre le soutien de forces sociales plus larges. C'est pourquoi un appel à la solidarité des parents fut lancé par les étudiants et des meetings furent organisés dans un grand nombre de townships pour établir des comités locaux de parents et d'élèves. En même temps, une demande d'aide était faite auprès d'autres organisations de l'UDF et une réunion fut planifiée pour le 10 octobre 1984. Lors de cette réunion, les étudiants expliquèrent que leur lutte ne pourrait progresser que si le mouvement social était prêt à agir en solidarité avec eux. Dans la même ligne, le COSAS invita un peu plus tard les syndicats à les rejoindre, lui et les organisations communautaires, dans la grève.

Le 14 octobre a eu lieu à Kwa Thema une très importante réunion de 4 000 personnes, qui déboucha sur l'organisation d'un comité de parents et d'élèves, composé de 10 élèves et de 10 parents. Nombreux parmi les parents étaient des syndicalistes actifs, parmi lesquels des shop stewards du MAWU (syndicat de la métallurgie membre de la FOSATU, ndlr.) et de l'UMMAWSA, ainsi que Chris Dlamini, président de la Fédération des syndicats d'Afrique du Sud (FOSATU). Ce comité fut mandaté pour envoyer des télégrammes au ministre de la Coopération, du développement et de l'éducation, Viljoen, ainsi qu'au ministre de la Loi et de l'ordre (Intérieur), Louis Le Grange, pour leur exposer la liste des revendications étudiantes, qui comportait l'abandon des réglementations sur les limites d'âge, l'élection démocratique de représentants, le retrait des enseignants de race blanche (souvent des membres des forces de défense), le retrait des forces de sécurité

des townships, la libération de tous les étudiants emprisonnés, la démission des conseillers de toutes les communautés, l'appel aux élèves à boycotter l'école jusqu'à ce qu'une réponse satisfaisante soit donnée par le département de l'Education et de l'apprentissage. Si ces revendications étaient rejetées par les ministres concernés, les parents entreraient alors en action en solidarité avec les jeunes scolarisés. Aucune réponse n'arriva des autorités. Il fut décidé d'appeler à une grève locale, pour le 22 octobre, et si cela ne suffisait pas, à une autre grève pour le 29.

L'arrêt de travail du 22 octobre remporta un grand succès grâce à son organisation et à ses objectifs clairs. Des reportages parus dans la presse indiquent que plus de 80 % des travailleurs restèrent chez eux. La grève entraîna des heurts violents entre les jeunes qui avaient élevé des barricades dans les rues et la police. La construction de barricades était pourtant une tactique que n'approuvait pas le comité parents-élèves de Kwa Thema. C'est le succès de cette grève qui, selon Chris Dlamini, a garanti le soutien dont a bénéficié l'appel à une grève régionale du Transvaal en novembre.

LE COMITÉ DE GREVE

L'accélération initiée avec la grève de Kwa Thema a préparé le terrain pour une action régionale plus importante. Le 27 octobre, un meeting très important, organisé sur une base large, a eu lieu à Johannesburg pour répondre au premier appel à la solidarité des travailleurs lancé par le COSAS. Trente-sept organisations assistaient à cette réunion, dont des représentants de la FOSATU et du CUSA, ainsi que d'autres syndicats, et des représentants d'organisations de jeunesse, d'organisations communautaires et du Comité pour la libération de Nelson Mandela (RMC). Le COSAS demanda aux syndicats de faire preuve de solidarité avec les revendications étudiantes spécifiques déjà connues.

Toutes les organisations étaient prêtes à l'action concrète. Dans le cas des représentants de la FOSATU, le processus par lequel ils en sont arrivés à cette décision est très éclairant. Les représentants de la FOSATU étaient déjà engagés dans la campagne de Kwa Thema et il est évident qu'il y avait un raz-de-marée de soutien aux étudiants de la part des shop stewards, dû en partie à la solidarité étudiante avec les syndicats pendant le boycott de Simba Quix (en solidarité avec les grévistes de cette entreprise, ndlr.) Lors d'un

4. Le National Forum Committee (NFC) est un regroupement concurrent de l'UDF et créé quelques mois avant celui-ci. Le NFC rassemble divers courants unis autour du refus de l'alliance avec les libéraux et désireux de se confronter au courant chartiste en lui opposant un programme plus radical, explicitement socialiste. Le Mouvement de la conscience noire est un courant qui s'est développé au moment de la révolte de Soweto en 1976. L'Organisation du peuple d'Azanie (AZAPO) est aujourd'hui l'héritière politique d'une partie de ce courant.



Protestation des Noirs lors d'un enterrement. (DR)

meeting à Johannesburg le 7 novembre, Chris Dlamini expliqua comment la ligne de partage séparant les luttes ouvrières et étudiantes s'estompait de plus en plus, comment les conseils de représentants étudiants ressemblaient aux conseils de délégués d'atelier, et comment les limites d'âge imposées aux élèves les contraignaient en fait à entrer sur le marché du travail dans une période de chômage important. De plus, les travailleurs sont aussi des parents et ils doivent financer l'éducation de leurs enfants de leur propre poche, expliqua Dlamini.

Le comité central de la FOSATU se réunit du 19 au 21 octobre. A la suite des rapports des sections locales sur la crise dans les townships, tous les représentants du Transvaal au comité central de la FOSATU, quelle que soit leur appartenance politique, sentirent la nécessité de l'action. Un sous-comité composé de membres du Transvaal du comité central de la FOSATU fut mis sur pied avec de larges pouvoirs pour suivre la situation et prendre les mesures nécessaires en temps utile. Chris Dlamini présidait ce sous-comité et Bangi Solo, secrétaire du syndicat du textile de la FOSATU, était chargé de l'information (5). Ils furent ensuite tous deux arrêtés après la grève.

Des réunions des comités parents-élèves se tinrent. Les représentants de la FOSATU arrivèrent donc à la réunion du 27 octobre avec des propositions concrètes et mandatés pour engager l'action. Pour autant qu'on puisse en être certain, le débat sur la durée de l'action s'acheva par un compromis sur une grève de 48 heures. Il fut aussi décidé que la plateforme du mouvement serait élargie à la satisfaction des revendications des syndicats et des organisations communautaires.

Les représentants des 37 organisations présentes formèrent un comité général — le Comité régional de grève du Transvaal (TRSC), ainsi qu'il fut baptisé

par la presse —, et un groupe de coordination de quatre membres fut élu pour s'occuper de la préparation pratique de l'action. Ce noyau, ce comité de coordination, était composé de Moses Mayekiso du MAWU et de la FOSATU, de Themba Nontlane du syndicat des travailleurs municipaux (MAGWUSA), d'Oupa Monareng du Conseil de la jeunesse de Soweto (SOYCO) et du RMC, et de Thami Mali du RMC, soit deux cadres syndicaux, un travailleur au chômage du SOYCO et un ex-détenu sous caution. L'UDF n'était pas formellement représenté parce qu'il n'était pas à l'initiative de la grève elle-même et parce que certaines des organisations engagées n'y sont pas affiliées. Et puisque des adhérents de l'UDF étaient présents dans ce comité, il n'y avait pas de nécessité de le représenter formellement. De plus, d'après le sentiment général, il n'était pas possible que l'UDF assume la direction de la grève, car cette lutte était considérée comme spécifique à la classe ouvrière des townships africains du Transvaal. (...)

Le tract d'appel initial à la grève des 5 et 6 novembre réclamait l'élection démocratique des conseils représentatifs des étudiants, l'abolition des limites d'âge dans le secondaire, l'abolition des châtiments corporels et l'arrêt des sévices sexuels à l'école, le retrait des forces de sécurité des townships, la libération de tous les détenus, le refus des augmentations des tarifs d'autobus et des charges locatives, la réembauche des travailleurs licenciés de Simba Quix. Cette dernière revendication concernant l'entreprise montre la continuité avec les campagnes précédentes. En l'occurrence, les travailleurs de Simba atteignirent leur objectif avant même le début de la grève.

L'objet de la grève était d'articuler les revendications étudiantes, ouvrières et démocratiques et de faire pression sur le gouvernement pour qu'il les accepte.

Avec la récession actuelle, c'est toute la communauté qui fait face à de graves problèmes. Les gens ressentent que le problème de l'éducation ne pouvait être séparé de ceux des travailleurs. (...) Chaque organisation avait reçu des tâches spécifiques de mobilisation des travailleurs non syndiqués. En particulier les travailleurs logés dans les foyers et qui avaient été ignorés dans le passé, devinrent un de leurs objectifs principaux. Contrairement à ce qui existait en 1976, beaucoup de ces travailleurs, surtout dans l'East Rand, étaient désormais syndiqués. Plus de 400 000 tracts furent diffusés. Cependant, il y eut peu d'activité dans le West Rand et dans les secteurs ruraux. Finalement, le COSAS chargea ses sections d'étudiants d'organiser la grève dans les écoles pendant que les syndicats assuraient l'arrêt de travail dans les entreprises.

L'AMPLEUR DES DÉBRAYAGES DANS LES USINES ET LE BOYCOTT DANS LES ÉCOLES

Pour avoir une juste estimation de la grève, nous avons enquêté sur les rapports entre le niveau d'organisation syndicale et l'ampleur de la grève, en prenant un échantillon d'entreprises exclusivement composé d'établissements ayant un syndicat. (...) Sur 71 d'entre elles, 6 seulement ont refusé de nous répondre. Nous en avons déduit les chiffres suivants :

— Les entreprises où existait un syndicat ont apporté un soutien écrasant à la grève. 70 % de notre échantillon avait un taux de grévistes de plus de 80 %.

— Ces usines syndicalisées se concentraient dans l'East Rand et le Vaal, régions où les taux de grève étaient élevés, en accord avec ce qu'indiquent les patrons. Tous les établissements que nous avons surveillés dans la région du Vaal et de l'East Rand ont connu plus de 80 % de participation à la grève, avec 60 % pour la région proche de l'East Rand. (...) Le maigre résultat de Pretoria reflète les limites de notre échantillonnage. Nous savons par d'autres sources que le débrayage fut presque total à Atteridgeville. Cependant, les travailleurs en provenance du homeland voisin vinrent travailler à Pretoria comme d'habitude (6). La même situation se produisit à Britts. (...)

5. Les décisions adoptées par le sous-comité furent ratifiées par le comité central plénier de la FOSATU lors de la réunion du 10 novembre 1984, après la grève. Cette réunion réitéra les revendications de la grève.

6. Les bantoustans (aussi connus sous leur appellation anglaise de homeland) sont des territoires accordés par le régime d'apartheid aux Africains sur la base de leur appartenance ethnique. Depuis 1976, plusieurs de ces territoires sont devenus « indépendants », bien que cette indépendance ne soit reconnue ni par l'ONU ni par l'Organisation de l'unité africaine. D'autres possèdent différents degrés d'autonomie. Les bantoustans représentent un moyen qui permet à la fois de diviser la population noire et de priver les Africains de tout droit politique sur la plus grande partie du territoire sud-africain, qui est réservé aux Blancs.

— Il n'y a pas eu d'affaiblissement de la grève le second jour, comme s'y attendaient certains observateurs : 56 % des établissements maintinrent le même niveau de grévistes pendant les deux jours, 20 % connurent un chiffre inférieur le second jour, et 24 % ont en fait vu le nombre de grévistes augmenter. (...)

— Tous les secteurs où le syndicat était présent furent affectés de la même manière. Les mines firent exception à cause probablement de leur isolement par rapport aux townships et aux conséquences de leur propre grève récente.

— Il semble ne pas y avoir eu de différence significative dans la participation à la grève entre les habitants des townships et les migrants. Dans 9 des 71 établissements étudiés, les migrants constituaient une part importante de la force de travail. Dans 5 de ces entreprises, il y eut plus de 90 % de participation à la grève. Des preuves ultérieures vinrent confirmer ces chiffres.

— Aucun des employeurs interrogés n'envisageait d'action disciplinaire à l'encontre des grévistes. La réponse la plus commune fut de déduire le salaire pour les deux jours d'absence. Quelques employeurs ont traité la grève comme un congé payé, d'autres plus sympathiques acceptèrent l'excuse de l'« intimidation » mise en avant par leurs employés pour justifier leur absence et payèrent entièrement leurs salaires. On connut plus tard des cas de licenciement dans des entreprises plus petites et où les syndicats n'étaient pas implantés.

— Beaucoup d'employeurs affirmèrent que la main-d'œuvre métisse et asiatique avait travaillé normalement.

Selon la presse, ce sont environ 400 000 élèves qui observèrent la grève des cours. Dans le Transvaal, quelque 300 écoles furent fermées. Le ministre de l'Intérieur avance le chiffre de 396 000 participants au boycott des cours. Selon les régions, la grande majorité des établissements scolaires du triangle du Vaal, de l'East Rand et d'Atteridgeville ont été désertés par les élèves. Le département de l'Éducation et de l'apprentissage déclara qu'à Soweto la participation au boycott allait de 30 à 90 %. Mais notre propre enquête indique un taux de fréquentation scolaire beaucoup plus faible, bien que la plupart des étudiants se présentant aux examens de fin d'études secondaires y participèrent effectivement les 6 et 7 novembre. De plus, les étudiants de l'université du Nord observèrent aussi ce boycott.

L'ÉTAT FACE A LA GREVE

La réponse de l'État à la grève doit être analysée de différents points de vue. Pendant la grève elle-même, elle fut relativement modérée, aucun effort sérieux ne fut fait pour contraindre les grévistes à la reprise du travail. Ce n'est qu'après la fin de la grève que l'État opta pour une contre-attaque sérieuse qui commença avec les licenciements dans l'entreprise Sasol et amena une vague d'arrestations apparemment liée à une vision policière des événe-

ments, relevant de la thèse du complot (7). Le retard de la riposte étatique prend son sens si l'on considère la grève dans un contexte plus général.

Les revendications économiques et l'agitation étudiante se produisirent en même temps pendant l'hiver 1984 dans les townships du Transvaal et de l'État libre d'Orange sous la forme d'une vague montante d'attaques contre l'autorité de l'État et les symboles du capitalisme sud-africain, c'est-à-dire avec la destruction de banques et d'immeubles de sociétés.

La grève fut marquée par des révoltes dans les townships au cours desquelles il y eut au moins 23 morts. Tembisa fut la communauté la plus touchée. La police eut tant à faire que la force de défense sud-africaine, c'est-à-dire l'armée, fut mise à sa disposition. Dès octobre 1984, le ministre de la Loi et de l'ordre Le Grange justifiait une telle utilisation de l'armée, dans un discours devant la conférence annuelle du Parti national à Alberton. L'État était alors très soucieux de la possibilité que les jeunes des townships puissent essayer de développer des zones interdites aux forces répressives, dans lesquelles l'armée et la police ne pourraient plus entrer qu'en force. Cependant, aussi menaçante que soit apparue la grève aux yeux des officiels, les forces de police étaient trop dispersées pour permettre son interdiction par la force physique. L'intervention directe a donc été limitée à la diffusion de tracts, principalement à Soweto, appelant les travailleurs à s'unir contre la grève. Il n'y a eu aucun signe de tentative effective, comme en 1976, de créer une force anti-grève avec des travailleurs migrants. L'hostilité à la grève de la part de l'Inkatha eut un effet négligeable (8).

Pendant les cinq années qui ont précédé la grève de novembre 1984, une grande disparité s'était développée entre d'un côté, le terrain d'activité toléré dans les usines et l'organisation syndicale parmi les Africains qui se développaient et, de l'autre, la place prise par la politique chez les Africains, qui est restée étroitement circonscrite. A long terme, une telle disparité ne pouvait être qu'instable. La grève est apparue comme représentant le point culminant d'un mouvement de refus de ce fossé entre la communauté et les lieux de travail et a illustré un retour, en particulier de la part du CUSA et de la FOSATU vers un syndicalisme plus politisé.

Le premier signe de riposte de la part de l'État vint sous la forme du licenciement de 5 000 à 6 000 ouvriers de la production, dans les groupes 2 et 3 de l'entreprise Sasol à Secunda, en fait presque la totalité de la main-d'œuvre africaine. Bien que la direction insista pour expliquer qu'elle prenait cette mesure en tant que patron privé, on peut penser qu'il lui a fallu l'accord et l'aide de l'État pour mener à bien le licenciement d'une telle quantité de force de travail, puisque Sasol est une entreprise para-étatique de grande importance stratégique. Le contraste était frappant avec la simple attitude de « pas de travail donc pas de paye » adoptée par la plupart des employeurs du



Protestations d'étudiants sud-africains. (DR)

secteur privé. La police, avec ses chiens, fut prompt à patrouiller dans les rues du township de Secunda, Embalenhle, pour s'assurer du déménagement rapide des travailleurs vers les divers bantoustans d'origine. Cela fut suivi d'une série d'arrestations et de détentions, environ une trentaine, en relation avec la grève, y compris de dirigeants syndicaux et étudiants.

On ne peut qu'émettre des hypothèses sur le but de ces détentions. Pour le ministre de la Main-d'œuvre, Pieter du Plessis, la grève ne pouvait s'expliquer qu'en termes d'action de forces occultes utilisant, pour arriver à leurs fins, l'intimidation, cette « tactique basse, la plus antidémocratique et antichrétienne ». Tandis que le patronat craignait que l'État ne mette ainsi en danger la convention du travail consécutive à l'accord de Wiehahn, par la vigueur de ses réactions et sa théorie du complot, le gouvernement, lui, semblait davantage préoccupé de la désintégration prochaine de sa stratégie de réformes politiques. Les structures locales d'administration pour les Noirs sont en déliquescence dans de nombreuses régions du Rand, menacées ou déjà entièrement discréditées. Aucune alternative à l'emploi de la force ne semble exister pour ré-

7. L'usine Sasol est une entreprise d'intérêt stratégique pour le régime de l'apartheid. Contrôlée par l'État sud-africain, elle fabrique du pétrole à partir du charbon. A la suite de la grève de novembre 1984, 6 000 travailleurs de cette entreprise ont été licenciés. Toutefois, après plusieurs mois de mobilisation du Syndicat des travailleurs de l'industrie chimique (CWIU), affilié à la FOSATU, un accord était signé avec la direction de la Sasol, prévoyant la réintégration de 70 % des travailleurs licenciés et la reconnaissance de nouveaux droits syndicaux dans l'entreprise (cf. *Inprecor* numéro 196 du 13 mai 1985).

8. L'Inkatha est le parti dirigé par le chef du bantoustan de Kwa Zoulu, Buthelezi. Cette formation de masse fonctionne sur la base du clientélisme, de l'intimidation et d'un recrutement ethnique.



cupérer le contrôle sur les townships, comme en témoignent les raids massifs de fouille maison par maison à Sebokeng et à Tembisa. La réponse immédiate du gouvernement fut d'agiter le gros bâton, en partie en guise d'avertissement aux syndicats et en partie pour rassurer l'électorat blanc. En effet, celui-ci sentant les effets de la récession, était enclin à considérer les concessions faites aux Noirs comme la cause de ses problèmes et était de plus en plus tenté, surtout dans les localités les moins opulentes du Rand, de choisir d'appuyer le Parti conservateur qui est hostile aux réformes. (...) Cependant, la presse indiqua certaines réserves, concernant cette ligne policière dure, émanant d'anciens membres de l'administration et de quelques anciens ministres.

LE CAPITAL ET LA GREVE

La première réponse des organisations patronales fut de minimiser la grève et ses effets : « *Ne pas trop réagir, ne pas lancer des coups de fouet blancs qui, à leur tour, provoqueraient un coup de fouet noir et alimenteraient ainsi un cycle permanent d'action et de réaction, telle doit être la consigne* », écrivait le *Finance Week* du 15 novembre 1984.

La plupart des employeurs furent pris par surprise par l'étendue du mouvement et se déclarèrent hostiles à ce qu'ils considéraient comme une grève politique non liée aux revendications dans les entreprises. Ainsi que Léon Bartel, président de l'Afrikaanse Handelinstuut, l'a exprimé : « *Les patrons responsables devraient chercher à séparer la politique des relations du travail. La grève est ouvertement politique et les patrons devraient clairement établir que des manifestations politiques ne seront pas autorisées.* » (9)

Toute grève à venir rencontrera probablement une réponse plus dure de la

part de la direction des entreprises. Quelques employeurs appellent déjà à une remise au pas de la force de travail et pourraient bien utiliser des grèves comme prétexte à des licenciements. Les patrons « éclairés » refuseront cependant toute attaque directe contre les syndicats, soucieux qu'ils sont de maintenir les fragiles relations établies avec les syndicats dans la période d'après-Wiehahn. Cela est clairement apparu quand les trois principales associations d'employeurs, l'ASSOCOM, l'AAHI et le FCI, envoyèrent un télégramme commun au ministre de la Loi et de l'ordre après l'arrestation du leader du CUSA, Piroshaw Camay, en avertissant que cette vague d'arrestations exacerberait une situation délicate dans les rapports de travail. Le Grange répondit de façon agressive en mettant en doute l'influence de ces associations d'employeurs chez les patrons.

Ces réponses diverses à la grève reflètent diverses formes d'expérience et de pression. Les patrons y virent une menace pour les relations de travail dans les entreprises et ouvrirent rapidement des négociations avec la FOSATU et le CUSA. Ils s'inquiétaient en particulier des effets de grèves à venir. (...) Une autre pression s'exerça sur les employeurs, celle d'avoir à « *reconfirmer leur crédibilité* » auprès de la FOSATU et du CUSA en déclarant publiquement leur opposition aux arrestations. La crise générale oblige les patrons, comme le mouvement ouvrier, à adopter un profil politique plus tranché. Comme Ackerman, (dirigeant patronal, ndlr.) de la société Pick et Pay l'a exprimé pour plaider en faveur d'un engagement politique plus grand des employeurs, « *les hommes d'affaires sud-africains ont un rôle crucial à jouer pour infléchir des changements intérieurs* ».

L'Etat, de son côté, a vu dans la grève l'œuvre d'un petit groupe d'agitateurs acharnés à utiliser les syndicats à des fins politiques. Un certain nombre de journalistes furent inculpés dans le cadre de l'enquête menée par le gouvernement sur une possible transgression, par les organisateurs de la grève, du décret sur la sécurité intérieure. Grâce à une protestation internationale massive, les militants détenus à la suite de la grève ont ensuite été relâchés. (10).

Le patronat craignait que la réaction initiale du gouvernement central ne vienne entraver le programme limité de réformes en cours et les relations de travail établies avec lui depuis 1979 pour l'application de ces réformes. En outre, la réponse du Capital à cette grève et à la situation de crise généralisée comprenait aussi un appel à l'adoption d'une réforme structurelle rapide, afin de prévenir toute remise en cause du système social lui-même. (...)

Au-delà des réformes immédiates, les deux principaux journaux financiers répondirent à la grève en suggérant qu'un dialogue s'établisse avec le Congrès national africain (ANC). Tous deux citaient un discours tombant au bon moment de Tony Bloom (dirigeant patronal, ndlr.), à l'Ecole des affaires de Wits, dans lequel ce

dernier déclarait : « *Il est difficile d'établir l'importance du soutien accordé par les Noirs à l'ANC en Afrique du Sud, mais j'irais jusqu'à suggérer qu'il est très substantiel. Le dialogue avec l'ANC est plus qu'inévitable. Ce n'est pas une question de "si" mais de "quand".* » (11) Comme Ackerman l'a clairement dit, il manque toujours aux réformes proposées par le Capital l'acceptation du principe « une personne, une voix ». Mais, à long terme, des secteurs du capital peuvent même être poussés à envisager une démocratie non raciste, si le système de la libre entreprise trouvait lui-même menacé par une crise permanente.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Cette grève a cristallisé la contradiction centrale de l'Etat policier : une « libéralisation » du système des relations dans le monde du travail, sans changement politique et social significatif. Jus qu'ici, les principaux syndicats se sont centrés sur les questions concernant l'entreprise, évitant de s'engager dans des problèmes plus ouvertement politiques. L'incapacité de l'Etat à répondre de façon adéquate aux revendications des étudiants et la crise croissante dans les townships ont propulsé l'intervention des syndicats au-delà du cadre de l'usine. Malgré la récession économique, les travailleurs étaient prêts à risquer leur emploi en prenant part à la grève, même face aux menaces de l'encadrement, comme à l'usine Sasol. La riposte du gouvernement, les arrestations et les licenciements à Sasol, ont contraint les syndicats à de nouvelles actions, comme l'appel à l'organisation d'un « Noël noir », les conduisant vers une politisation accrue. Selon une récente déclaration de la FOSATU, « *la conséquence à long terme de la grève pourrait être un plus grand engagement des syndicats dans les affaires politiques* ». Le gouvernement a été incapable de résoudre la crise du système éducatif et la situation dans les townships, et cela constitue aujourd'hui une menace d'affaiblissement de ses propres initiatives réformatrices, en particulier en ce qui concerne la structure des relations dans le monde du travail créées dans la période post-Wiehahn.

La grève a rassemblé les principales forces de l'opposition à l'apartheid au Transvaal, des groupes qui n'avaient pas jusqu' alors travaillé ensemble. Ils partagent certains traits distinctifs. Ce sont des organisations de masse issues de façon prédominante de la classe ouvrière : syndicats, organisations d'étudiants, composées en majorité écrasante d'enfants de travailleurs et d'organisations de jeunes

9. *Finance Week*, Johannesburg, 15-21 novembre 1984.

10. Les quatre membres du comité de coordination furent libérés sous caution et inculpés en vertu du décret sur la sécurité intérieure. Trois d'entre eux se cachèrent pour se soustraire à la justice, et les accusations furent finalement abandonnées contre le dernier, Moses Mavikiso, en avril 1985.

11. *Finance Week*, 15 novembre 1984 et *Financial Mail*, 15 novembre 1984.

représentant les jeunes travailleurs et chômeurs. Finalement, la grève fut un succès parce qu'elle se fondait sur un soutien à la base et une organisation démocratique. C'est grâce à leur profond enracinement dans les communautés ouvrières que les syndicats ont répondu si rapidement à l'appel des étudiants et ce sont leurs structures hautement organisées et démocratiques qui ont rendu possible la mobilisation pour la grève dans un délai si court. Une conséquence importante de ces nouvelles formes d'organisation syndicale réside dans le fait que toute politique de répression visant à essayer de « décapiter » ces organisations en arrêtant leurs dirigeants aura dorénavant bien moins de chances de réussir.

Ce nouvel alignement a entraîné une polarisation de l'opposition politique extra-parlementaire. L'opposition bruyante de Buthelezi à la grève l'éloigne encore davantage des principaux courants d'opposition d'Afrique du Sud. Son intervention dans l'affaire de Sasol et son conseil aux travailleurs d'accepter les conditions du patronat ne vont pas lui concilier les syndicats. Le haut degré d'engagement de travailleurs sous contrat dans la grève suggère un affaiblissement critique de l'influence d'Inkatha parmi les travailleurs organisés du Rand. Obligés de choisir entre leur loyauté envers l'Inkatha et leurs syndicats, beaucoup ont soutenu la grève. Il semble même que les travailleurs migrants ont été systématiquement mobilisés pour soutenir la grève par les organisations communautaires et étudiantes et par les syndicats. Les locataires des foyers pour travailleurs ont joué un rôle non négligeable en se faisant les défenseurs de la grève. Cependant, l'influence conservatrice d'Inkatha reste forte, surtout au Natal, ce qui souligne la nature régionale spécifique de la grève. Cela a aussi d'importantes implications pour les syndicats qui essaient de construire leur organisation à l'échelle nationale. (...)

La grève a connu son plus grand succès là où syndicats et organisations communautaires et étudiantes étaient forts. Il se peut que la réponse relativement plus faible de Soweto montre que le lien entre la classe ouvrière et l'organisation communautaire y est plus faible et que le profil de classe de la région est plus diversifié. De même, la non participation des travailleurs non résidents à Brits et Pretoria indique l'absence d'organisation communautaire parmi eux. Si l'on garde à l'esprit les actuelles stratégies de décentralisation, ce sera une région plus difficile à organiser dans l'avenir. Dans les régions de plus forte participation à la grève, le Vaal, l'East Rand et Atteridgeville, la présence dans les écoles fut négligeable : l'organisation étudiante était forte. Comme Dlamini l'explique, les travailleurs identifièrent immédiatement la revendication de représentation démocratique des étudiants avec leurs propres luttes pour une représentation indépendante dans les entreprises.

Lors de grèves précédentes, une des tactiques centrales des autorités avait été

de s'efforcer de miner le mouvement en obligeant les travailleurs à sortir de chez eux et à retourner au travail. Que cela ne se soit pas produit cette fois-ci est le reflet de deux éléments importants : l'extension géographique du mouvement et le niveau élevé des formes de résistance physique adoptées dans les bidonvilles, barricades, attaques contre des institutions étatiques, contre des conseillers municipaux et autres individus considérés comme des collaborateurs (de l'apartheid, ndr.) Les forces de sécurité étaient donc dispersées et durent concentrer leurs efforts pour boucler les régions les plus touchées afin de contenir la situation. Il ne faut pas non plus oublier que les fouilles maison par maison effectuées auparavant n'avaient pas amené la capture de « subversifs » et ne semblent absolument pas avoir empêché les gens de participer à d'autres actions de grève par la suite.

La dureté de la réponse à Sasol a révélé la vulnérabilité des travailleurs face aux représailles après une grève. Mais même dans ces conditions, des travailleurs organisés ont souvent pu obtenir par avance de leur employeur l'assurance qu'il n'y aurait pas de licenciements. Il est peut-être nécessaire de souligner les limites des débrayages. Les travailleurs n'ont pas suffisamment de ressources pour soutenir une longue grève générale. De plus, une action basée sur les townships peut aisément être encerclée par les forces de sécurité. En restant chez eux, les travailleurs abandonnent l'initiative et sont coupés de leurs camarades des autres townships.

L'une des caractéristiques de ce mouvement fut l'absence des organisations de la Conscience noire. Elles ne s'opposèrent pas à la grève, mais n'offrirent aucun soutien organisationnel. Un porte-parole de l'Organisation du peuple d'Azanie (AZAPO) critiqua même certains aspects de la grève, notamment « *son manque de contenu politique — il était ainsi ridicule pour des étudiants de chercher à se lier aux travailleurs, le contraire eût été plus correct —, son aspect positif ayant été de forcer les syndicats à l'action politique* ». L'AZAPO pensait également que le risque de représailles de la part du gouvernement avait été sous-estimé. Ces critiques concernaient aussi ce qui apparaissait comme une « africanisation » de la protestation (12). Cela ne faisait pourtant que souligner en fait implicitement la nature ouvrière de la grève, car la composition de cette dernière au Transvaal était africaine pour une part écrasante. Cela se reflétait aussi dans la prédominance des adhérents africains de l'UDF pendant la grève.

La décision de recourir à la grève reflète l'absence de droits politiques pour les Noirs : droit de vote, liberté de parole et d'association. Aussi longtemps qu'on refusera aux Noirs tout accès au pouvoir politique, la grève réapparaîtra comme une arme. Mais étant donné la récession, leur degré d'organisation et les limites de cette tactique, les principaux syndicats ont clairement fait savoir qu'il n'y aurait pas d'autre grève dans l'immédiat. Les

grèves restent essentiellement des démonstrations non violentes de force et non pas un défi organisé au pouvoir d'Etat. Le grand nombre de morts au cours de cette grève, 23 au total, n'est pas dû à la tactique elle-même mais est un produit de l'agitation permanente qui règne dans les townships et qui a coûté la vie à 161 personnes et provoqué plus de 1 000 arrestations depuis janvier 1984. Dans le passé, le gouvernement a répondu à de telles démonstrations de force ouvrière par la répression, avec pour résultat que les protestations légitimes en ont été réduites à se dérouler dans la clandestinité ou l'exil. Une semblable répression dans la situation actuelle approfondirait davantage la crise interne. La réponse actuelle du régime a déjà soulevé une condamnation internationale. Les manifestations devant l'ambassade et les consulats sud-africains aux Etats-Unis ont connu une publicité considérable. Encore plus importante fut la réponse du mouvement syndical international et en particulier celle de la Fédération internationale de la métallurgie, qui, déjà en 1984, s'était engagée dans le soutien à la lutte des travailleurs noirs pour leurs droits syndicaux et politiques.

Un certain nombre de questions spécifiques sont soulevées par cette grève. La rapidité avec laquelle la décision a été prise a-t-elle court-circuité des procédures démocratiques normales ? Peut-être cela était-il inévitable dans une situation de crise et le succès de l'action peut donner une mesure de l'harmonie et de la communauté d'intérêts entre les dirigeants syndicaux et leur base. Là où les syndicats ont été entraînés dans une protestation essentiellement « populiste », cela ne fut pas de leur fait, mais était-ce bien dans leur intérêt ? Avaient-ils le choix, étant donné les pressions communautaires ? La riposte du gouvernement fut-elle sous-estimée et aura-t-elle le résultat inattendu de confiner à nouveau l'action syndicale au niveau des entreprises ? Quel peut être le succès des stratégies de cooptation, et quelle est la signification de la différence des réponses de l'Etat et du Capital ? Le Capital pourra-t-il persuader l'Etat de prendre des risques plus importants pour faire aboutir les réformes, ou bien les choix du gouvernement seront-ils commandés par le besoin d'un plus large soutien politique parmi les Blancs ?

Cette grève représente un nouvel alignement des forces contre l'apartheid. S'il se prolonge, la question est de savoir quelle forme il prendra : un retour à la tactique des années 1950 ou l'extension d'une politique ouvrière ? ■

Labour Monitoring Group,
South African Labour Bulletin,
Johannesburg, mai 1985.

12. A sa naissance, chaque individu est classé selon les catégories raciales officiellement en vigueur, en Blanc, Africain, Métis ou Indien. Le terme « noir », revendiqué par les opposants à l'apartheid, regroupe indistinctement les trois dernières catégories de population et a donc un contenu politique d'opposition à l'apartheid.

Derrière la vitrine "démocratique" de l'Afrique noire

Entretien avec un dirigeant de l'OST

COMME bon nombre de pays dominés, le Sénégal connaît une situation économique difficile et subit les pressions accrues des institutions financières internationales et de l'impérialisme français pour mener une politique d'austérité. Cette situation sur le continent africain se double d'une importante crise agraire et vient se greffer sur l'instabilité chronique de régimes néo-coloniaux bâtis de toutes pièces lors des indépendances formelles des années 1960 autour d'une classe bourgeoise autochtone tenue à l'écart du monopole des moyens de production par la mainmise impérialiste.

Le Sénégal n'échappe pas à cette définition générale, même s'il apparaît comme étant un régime un peu plus stable que beaucoup d'autres en Afrique noire. Ce pays a notamment été présenté comme une vitrine de « démocratie africaine » par les

promoteurs de la domination néocoloniale, du fait de l'existence depuis quelques années d'une libéralisation qui a permis la légalisation des partis politiques d'opposition. Toutefois, et comme le décrit le camarade Belo — membre de la direction de l'Organisation socialiste des travailleurs (OST), section de la IVe Internationale au Sénégal — dans l'interview que nous publions ci-après, cette libéralisation est maintenue dans un cadre restreint et a pour objectif essentiel d'attirer l'opposition sénégalaise dans une politique d'union nationale pour faciliter l'application des mesures d'austérité.

L'entretien avec le camarade Belo a été réalisé en mars dernier par un envoyé spécial d'*Intercontinental Press* et publié dans le numéro du 24 juin de cette revue éditée à New York par le Socialist Workers Party (SWP). ■

« INTERCONTINENTAL PRESS » : — Depuis plusieurs années, le gouvernement d'Abdou Diouf mène une politique d'austérité qui lui a été imposée par le Fonds monétaire international (FMI). Quels en sont les principaux aspects et quel impact cette politique a-t-elle sur les travailleurs du Sénégal ?

BELO : — Fondamentalement, cette politique a consisté à réviser en baisse les programmes sociaux qui, dans les pays opprimés comme celui-ci, sont déjà quasi inexistantes : la santé, l'éducation, et quelques autres acquis sociaux. On assiste à une tentative de réduction de la participation, déjà fort réduite, de l'Etat dans ces secteurs sociaux. La politique d'austérité s'exprime également par des suppressions d'emplois. Le niveau de l'emploi industriel est très faible. Environ 4% seulement de la population sénégalaise est ouvrière. Sur 6 millions d'habitants, il n'y a que 210 000 travailleurs et travailleuses d'entreprise. Le gouvernement essaie de réduire le nombre des fonctionnaires, qui constituent la part la plus importante de la population travaillante. Il a assoupli les procédures de licenciement. Ainsi, en 1977, au début de la crise économique, une loi fut promulguée qui permettait aux capitalistes de licencier à volonté et sans trop de difficultés.

Quant aux femmes, leur rôle principal dans la société se situe généralement au sein de la famille. Quoiqu'elles soient très largement exclues du salariat, elles ressentent très directement l'impact du programme d'austérité gouvernemental quand elles se rendent au marché, préparent les repas ou s'occupent de leur maison.

Depuis le début de la crise et la mise en application forcée du plan de « relance » économique, l'Etat sénégalais a retiré ses subsides aux produits de

première nécessité. C'est ainsi que, par exemple, le prix du riz a presque doublé. Comme le riz est la nourriture de base, cela crée de sérieux problèmes pour les budgets des familles.

La politique d'austérité est également ressentie au travers de la multiplication du type et du nombre d'impôts qui frappent les paysans, sans oublier les intérêts exorbitants perçus par l'Etat, qui incluent la hausse des taxes concernant certains produits aussi essentiels que le sucre, le pain et l'essence.

La jeunesse souffre également de cette situation, y compris les jeunes qui ont eu accès à une éducation scolaire. Mille étudiants environ ont un diplôme universitaire du niveau de la maîtrise et se trouvent au chômage. Le programme du FMI les a forcés à devenir de petits commerçants. La jeunesse souffre d'une crise de perspectives et n'a aucun espoir de trouver du travail.

Cette année, les couches urbaines petites-bourgeoises, comme les chauffeurs de taxi, qui jusqu'à maintenant étaient plutôt privilégiées par rapport aux travailleurs urbains et aux paysans, ont commencé à ressentir durement les effets de la politique d'austérité du gouvernement. Les chauffeurs de taxi sont paralysés par la hausse des taxes sur l'essence. Et cela n'est qu'une des orientations du FMI. Le secteur petit-bourgeois, qui réclamait une part plus grande du budget national à son profit, se heurte de front à une politique gouvernementale qui s'appuie sur les intérêts de la bourgeoisie et qui est liée à un contrôle accru des banques sur le crédit.

— La prétendue ouverture politique des années passées, comme la légalisation des partis politiques d'opposition, est-elle liée aux efforts entrepris par le gouvernement bourgeois pour imposer sa politique d'austérité ?

— Le gouvernement, l'impérialisme et leurs agents dans les médias ont parlé d'une ouverture démocratique qui aurait fait du Sénégal l'exemple unique de « démocratie » en Afrique. Dès le début, notre analyse a été en tout point différente.

Ce processus est passé par deux étapes successives. Dans le cadre de la première phase, on a assisté en 1975 à une timide libéralisation politique qui n'a vu la légalisation que de quatre partis seulement. Cela faisait figure d'un test pour savoir si la « démocratie » pouvait fonctionner au Sénégal selon les formes que l'impérialisme et la bourgeoisie sénégalaise voulaient lui donner. Cinq années plus tard, en 1980, le test s'est avéré positif du point de vue de la bourgeoisie et de l'impérialisme (1). Les ouvertures légales ainsi créées ne pouvaient être mises à profit ni par l'opposition légale ni par l'opposition illégale, pour développer des formes de lutte suffisamment significatives pour la classe ouvrière. Cela a donc rendu possible l'organisation d'élections sur mesure et a permis à Léopold Sedar Senghor d'être élu en 1978 à la présidence de la République, poste qu'il occupait du reste depuis les années 1960, et au Parti socialiste de conserver le pouvoir après les élections législatives de février 1983 et de remporter ensuite les élections municipales de 1984.

— Mais qu'est-ce que l'impérialisme et la bourgeoisie attendaient de cette ouverture politique ?

— Cette libéralisation s'est réalisée à un moment où le capitalisme était atteint par la pire crise de son histoire au Sénégal. Cela est également survenu à un mo-

1. Pour une analyse de la première phase de cette ouverture démocratique, se reporter à *Inprecor* numéro 100 du 27 avril 1981.



Meeting de l'OST en 1983. (DR)

ment où le mouvement de masse, écrasé après la défaite de la grève générale de 1968, commençait à renaître de ses cendres. Du fait des conséquences sociales de la sécheresse, des grèves dures et spontanées furent organisées par les pêcheurs, les cheminots et d'autres secteurs de la classe ouvrière (au milieu des années 1970, ndr.). La Confédération nationale des travailleurs sénégalais (CNTS), qui est liée au Parti socialiste, parti bourgeois au pouvoir, a connu une crise. Cette crise a conduit, en 1976, à la formation d'une autre fédération syndicale, l'Union des travailleurs libres du Sénégal (UTLS), qui est l'expression organisée de la restructuration du mouvement de masse.

Ainsi, l'ouverture démocratique s'est-elle réalisée dans le cadre d'une situation contradictoire. D'une part, la bourgeoisie désirait que les partis politiques d'opposition soient légalisés, afin d'utiliser cette légalisation pour renforcer la stabilité des institutions néo-coloniales. D'autre part, elle était en présence d'un mouvement de masse qui n'avait pas attendu que la politique d'austérité prenne effet pour agir, pour commencer à renaître, pour reconstruire les syndicats et se mobiliser une fois encore par des grèves, etc. Avec l'intensification de la crise économique capitaliste, en 1980, la bourgeoisie et l'impérialisme se sont rendus compte qu'ils ne pouvaient plus mener la politique d'austérité comme auparavant. Senghor abandonna le pouvoir en 1980 et fut alors remplacé par son Premier ministre, Abdou Diouf.

Celui-ci prit ses fonctions pour poursuivre l'ouverture démocratique que Senghor avait mise en chantier en 1975,

continuant dans la même voie de l'application de mesures d'austérité. Mais Abdou Diouf prétendit qu'il avait les mains « propres », refusant de prendre une part de responsabilité dans la crise antérieure du pays. Il prit ses distances par rapport à son prédécesseur et donna un contenu politique plus clair à la stabilisation des institutions néo-coloniales. Il en appela à l'union nationale et favorisa la légalisation de l'ensemble des partis d'opposition. Les raisons de cette légalisation étaient directement liées au thème de l'union nationale. Le Sénégal n'est pas une démocratie. Il faut donc replacer cette légalisation des partis d'opposition dans le cadre d'un redéploiement impérialiste qui essaie, afin de sauvegarder ses intérêts dans ce pays, de réagir préventivement aux pressions de la lutte des classes à un moment donné dans l'histoire d'un pays. Ce n'est pas sous la pression directe de la mobilisation des masses populaires que la bourgeoisie fut contrainte d'accorder la reconnaissance des partis et des syndicats ouvriers, mais plutôt parce qu'elle a su réagir politiquement avant même que le mouvement de masse n'en fasse la demande, cherchant ainsi à attirer l'opposition dans la collaboration de classes. C'était, pour l'impérialisme, la seule façon d'obtenir la paix sociale et d'éviter ainsi des luttes et des confrontations de classes de plus grande envergure, au moment où Abdou Diouf commençait à mettre en place sa politique d'austérité.

Au départ, ce plan déclencha une crise à l'intérieur des partis d'opposition. Mais ce projet ne devait jamais atteindre son but. L'un des signes les plus clairs de son échec fut la consultation électo-

rale législative et présidentielle de février 1983. Les partis qui avaient répondu favorablement à l'appel lancé par Abdou Diouf pour l'union nationale furent déçus à cause du caractère frauduleux de ces élections. Ils pensaient obtenir une représentation parlementaire à l'Assemblée nationale, mais la fraude électorale brisa tous leurs espoirs. A leurs yeux, Abdou Diouf avait trahi ce qui s'apparentait à une promesse. Ces élections réduisirent à néant tout le processus d'union nationale autour du pouvoir, puisque des secteurs très conservateurs de la bourgeoisie continuaient à organiser des élections truquées, rejetant ainsi l'idée selon laquelle des secteurs favorables à l'opposition pouvaient avoir une représentation à l'Assemblée nationale. Depuis lors, un courant a vu le jour au sein de la bourgeoisie, qui n'hésite pas à déclarer qu'il y a trop de partis politiques au Sénégal, trop de syndicats, trop de luttes syndicales sur les lieux de travail. C'est un courant dur, fascisant, qui commence à apparaître publiquement et s'exprime dans les colonnes du journal *Convention*.

Avec les élections truquées de février 1983, les militants de base des partis d'opposition — et non pas leurs directions — ont exercé des pressions pour que ces formations brisent le cadre de la politique d'union nationale (2). Pour nous, cela était une question fondamentale. Nous avons alors fait campagne contre le processus d'union nationale, contre l'illusion suivant laquelle les masses populaires au-

2. Sur la campagne pour les élections de février 1983 de l'OST, se reporter à *Inprecor* numéro 139 du 20 décembre 1982 et 141 du 17 janvier 1983.

raient obtenu la démocratie, en expliquant que cela n'était qu'une manœuvre de la part de l'impérialisme. A aucun moment nous n'avons pensé que la démocratie bourgeoise était réalisable dans les pays opprimés. Même dans les pays capitalistes avancés la démocratie réelle n'existe d'ailleurs pas, car cela irait à l'encontre du monopole bourgeois sur les moyens de production. A plus forte raison ici, où la bourgeoisie locale n'a pas le monopole des moyens de production mais est dépendante de l'impérialisme dans ce domaine. La « démocratie » sénégalaise est donc fonction des intérêts et des enjeux que représente ce pays pour l'impérialisme. De ce point de vue, l'ouverture démocratique est une réaction politique qui accompagne les mesures d'austérité économique dans le cadre de la crise capitaliste au Sénégal.

— Voilà quelques mois, huit partis d'opposition, parmi lesquels l'OST, rendaient publique une déclaration commune contre la politique d'austérité gouvernementale. Quelle est la signification de cette initiative commune ?

— Tout d'abord, il faut revenir en arrière. Après les élections de 1983, les partis d'opposition se sont rencontrés pour mettre en avant une plate-forme commune comprenant les cinq points qui reflétaient le mieux les inquiétudes des masses et étaient également l'expression de la défense des droits démocratiques dans notre pays. Le 7 mars 1983, par exemple, 20 000 personnes ont participé à un meeting convoqué par 11 partis, et le 19 mars environ 25 000 personnes répondaient de nouveau à l'appel de l'opposition. Mais une fois ces accords réalisés (pour lutter en faveur des droits démocratiques, ndr.), ce fut le blocage. Un parti bourgeois, le Parti démocratique sénégalais (PDS), reprit les négociations avec le gouvernement, ce qui entraîna une certaine démobilisation. Les stalinien mirent également des obstacles à la poursuite de cette lutte. Les meetings étaient des acquis qu'il fallait défendre et une lutte devait être menée pour consolider les revendications. Mais les espoirs furent déçus par les trahisons des organisations bourgeoises et les hésitations opportunistes des stalinien.

— Quand tu parles des stalinien, fais-tu référence au Parti de l'indépendance et du travail (PIT) ?

— En l'occurrence, non, car le PIT, qui est l'organisation la plus proche de Moscou, ne faisait pas partie de la coalition de l'opposition. Dans cette coalition, il y avait le Parti africain de l'indépendance (PAI) de Majhemout Diop, avec lequel nous avons présenté une candidature commune lors des élections de 1983. Il y avait aussi la Ligue démocratique (LD), qui est également proche de Moscou mais qui, contrairement au PIT, n'est pas officiellement reconnue par lui. Il y avait enfin les maoïstes.

Ces courants étaient en faveur d'un front plus solide, de type front populaire,

un front de gouvernement. Nous avons rejeté cette proposition, parce que nous pensions que cela ne correspondait pas aux aspirations des masses populaires. Elles ne voulaient pas entendre parler de gouvernement. Elles voulaient simplement lutter pour défendre leurs libertés.

Le 19 août 1983, le président Abdou Diouf augmenta les prix des denrées de base. Nous avons pris contact avec les autres partis pour que soit mise sur pied une campagne contre les augmentations des prix, mais ils refusèrent. Aussi, avec nos modestes forces, nous avons mené seuls une campagne nationale. Nous avons mis sur pied des Comités de résistance populaire (CRP), qui étaient des formations larges autour de notre organisation, mobilisant des gens qui n'appartenaient à aucun parti ou qui venaient d'autres partis. De cette façon, nous avons travaillé avec des fractions de ces partis dans différentes localités, ainsi qu'à Dakar. Des militants du PDS se sont joints à nous dans les comités. Ce fut notre première expérience de mise en place de fronts de masse autour de revendications ouvrières (3).

Puis, le 29 septembre 1984, le gouvernement annonça une augmentation du prix du riz et la perspective d'autres augmentations. Nous avons immédiatement pris contact avec les autres partis afin de reprendre les discussions unitaires. De toutes les organisations, sept partis, un syndicat et une organisation de jeunesse répondirent de façon favorable à la convocation d'un meeting public de protestation. Ce meeting fut soudainement interdit, quoiqu'il ait été auparavant autorisé par le ministre de l'Intérieur. Le jour du meeting, nous fûmes forcés de nous retirer dans le local d'un des partis organisateurs pour tenir cette réunion. Le 4 novembre, tous les syndicats indépendants qui suivaient l'activité de cette coalition d'opposition convoquèrent un meeting qui fut lui aussi interdit. Dès lors, nous avons compris que la lutte contre l'austérité devait être liée à la lutte pour les libertés démocratiques, pour la défense du droit de tenir des meetings, pour le droit de rassemblement et d'organisation. Ainsi, c'est sur ces questions que nous intervenons.

Entretemps, des élections municipales avaient eu lieu en fin 1984. Les partis étaient divisés. La majorité des partis d'opposition boycottèrent ces élections mais n'avancèrent aucune alternative, aucune perspective d'action. Ce fut donc un boycott passif. Seuls les stalinien du PIT et de la LD, ainsi qu'un parti nationaliste bourgeois, participèrent aux élections, qui furent truquées comme celles de 1983. Immédiatement après ces élections, Abdou Diouf augmenta les tarifs des autobus. Là encore, les mêmes partis se rencontrèrent dans la banlieue de Dakar, à Guédiawaye, pour discuter de cette nouvelle augmentation. Lors de cette réunion, nous avons avancé toutes les propositions d'action, du fait de notre expérience dans la constitution des comités contre les augmentations des prix. Nous avons donc proposé la mise sur pied d'une campagne de pétitions, proposition qui fut retenue. Notre parti a recueilli à lui seul des milliers de

signatures. Autour de ces pétitions, on convoqua des assemblées générales de comités de quartier qui élirent démocratiquement des directions révocables à tout moment. Certains des partis de l'opposition restaient hésitants et ne comprenaient pas cette décision. D'autres essayaient d'utiliser le mécontentement populaire pour mettre en place des structures organisationnelles correspondant mieux à leurs buts stratégiques. Dans le passé, ils avaient essayé à diverses reprises, mais cela n'avait pas marché.

Nous sommes partie prenante de cette lutte aux côtés des autres partis d'opposition, tout en menant en même temps nos propres initiatives indépendantes dans le but d'élargir les comités. Tout le monde peut participer aux activités de ces comités. Des représentants du parti gouvernemental sont même parfois prêts à prendre part. Des militants du PIT, qui refusent les actions unitaires avec les autres partis, se retrouvent eux aussi dans les comités.

Aujourd'hui, il semble que ces comités soient la réponse politique et organisationnelle qui correspond le mieux aux inquiétudes des masses. Nous luttons donc pour lancer ces comités, pour les étendre géographiquement dans toutes les localités et les centraliser.

— Dans quels autres secteurs d'activité et au sein de quels milieux sociaux l'OST est-elle la plus active ?

— L'activité de notre courant a connu une certaine évolution depuis sa création. En fait, cette évolution a été très rapide dans les cinq dernières années. En 1979, l'essentiel de ses forces était concentré dans le mouvement étudiant. Mais, depuis lors, nous avons assuré une présence dans tous les syndicats, à des postes de direction (4). Nous avons tenu la place de secrétaire général de l'UTLS. La semaine dernière, un membre du bureau politique de l'OST a été élu vice-secrétaire général du Syndicat des professeurs d'université. Nous avons des responsabilités au niveau intermédiaire dans une section du Syndicat démocratique des techniciens du Sénégal (SDTS). En plus de cela, nous avons aussi des responsabilités à la base, certains de nos membres étant des délégués syndicaux.

En revanche, l'OST est aujourd'hui très faiblement implantée parmi les étudiants. Nous pensons que cela est une erreur. Nous sommes passés d'un extrême à

3. Un résumé de l'activité de l'OST durant la fin de l'année 1983 a été publié dans *Inprecor* numéro 164 du 9 janvier 1984.

4. L'OST a obtenu sa légalisation au début de l'année 1982. Mais, comme le notait à cette époque le journal, *Combat ouvrier*, l'OST ne sortait pas du néant, puisque « son existence est le produit de l'activité que le mouvement trotskyste — à travers le Groupe ouvrier révolutionnaire (GOR) — a déployé pendant des années dans la clandestinité ». Dans le Manifeste publié alors par l'OST, cette organisation se définissait de la manière suivante : « L'OST est solidaire du combat politique de la IVe Internationale. L'OST œuvre ainsi à l'avènement des Etats-Unis socialistes d'Afrique, maillon de la République universelle des conseils ouvriers et paysans. »

l'autre en retirant toutes nos forces du mouvement étudiant. Notre ligne politique influence de nombreux étudiants, mais nous n'avons que dix membres sur le terrain, universités et lycées compris. Aujourd'hui, nous soulevons de nouveau la question du développement de notre implantation dans ce secteur.

Nous sommes aussi intervenus en milieu paysan et nous disposons d'une certaine influence dans deux secteurs agricoles qui regroupent plusieurs villages. C'est la première fois que nous menons à bien une expérience de la sorte. Cela n'a pas été sans hésitation et nous avons commis des erreurs en intervenant dans ce milieu de la même manière que nous le faisons avec les travailleurs urbains. La paysannerie est une couche qui est politiquement très arriérée par rapport à la classe ouvrière. Elle a toujours été sous la botte politique de la bourgeoisie et a fonctionné comme cliente politique des réactionnaires et des formations bourgeoises. Elle n'a jamais eu d'expérience propre de lutte, de développement d'une conscience de classe contre l'Etat bourgeois et la bourgeoisie. Ce n'est que maintenant, avec la crise économique et le refus de l'Etat d'augmenter le prix d'achat de l'arachide aux producteurs, que les paysans se sont mis à organiser une résistance passive (notamment au niveau de la commercialisation des produits, ndlr.) Ce qui n'est pas pour plaire à la bourgeoisie. Ainsi, chaque jour peut-on lire dans la presse un article concernant le problème des marchés parallèles.

Nous avons été parmi les premiers à comprendre ces formes spécifiques de résistance des paysans, à prendre position et à faire campagne pour le soutien à ces mouvements de résistance de la paysannerie. Nous croyons que ce mouvement est extrêmement important, parce que c'est un élément de plus dans la polarisation sociale dans le pays. La ligne de partage se dessine de plus en plus clairement entre la population travailleuse d'un côté et l'Etat bourgeois de l'autre. La résistance des paysans rend encore plus urgente la définition d'une intervention politique spécifique en direction de la paysannerie.

— Ma dernière question est très vaste. Quelles perspectives l'OST a-t-elle pour la révolution au Sénégal et comment analyses-tu ces perspectives dans le cadre plus large de la révolution africaine ?

— Oui, les perspectives de la révolution au Sénégal, c'est une question très vaste. L'Afrique se caractérise par une instabilité permanente du pouvoir, même lors de périodes sans crise économique, à l'inverse de ce que nous connaissons en ce moment. Ce sont des régimes néo-coloniaux et bourgeois. Dans certains cas nous pouvons dire que ces régimes africains ne sont que des régimes fantoches. Les changements fréquents de régimes auxquels on assiste proviennent du résultat de l'activité de la classe travailleuse, mais également des faiblesses intrinsèques de ces régimes eux-mêmes.

Cela aide à expliquer la facilité dé-

concertante avec laquelle certains coups d'Etat peuvent avoir lieu. On peut citer les exemples du Libéria, où 5 ou 6 personnes se sont retrouvées sur une plage et ont décidé de renverser le président en exercice, ou celui du coup d'Etat en Gambie, lors duquel une poignée d'individus a initialement réussi à renverser le régime en place (c'est l'intervention de l'armée sénégalaise qui fit échouer cette tentative, ndlr.), ou encore celui du Burkina, où de petits groupes d'hommes ont fomenté coup d'Etat sur coup d'Etat, ou encore le Ghana, où un petit groupe d'hommes s'est emparé du pouvoir, l'a restitué, puis s'en est de nouveau emparé. Au Sénégal, voilà quelques mois, un groupe de jeunes officiers a publié une déclaration dans laquelle il menaçait de s'emparer du pouvoir. Cela reflète la fragilité objective de ces régimes, qui est liée aux conditions historiques dans lesquelles sont nés ces pays et à l'oppression économique et sociale dont ils souffrent. Il y a un conflit de générations dans l'armée, qui est généralement le seul organe social stable dans nos pays. Quelque 25 années après l'indépendance, la première génération, qui est passée par les écoles coloniales, a été remplacée par une nouvelle génération qui, elle, est passée par l'expérience du mouvement de masse, s'est rendue à l'étranger et est plus proche de la troupe. Il serait inimaginable qu'un bataillon de marines américains puisse décider de la question du pouvoir aux Etats-Unis, en 24 heures de temps, et pourtant cela est possible en Afrique.

Les changements fréquents des partis au pouvoir ne sont pas toujours, contrairement à ce qui est souvent dit, orchestrés par l'impérialisme. Ils le surprennent souvent. Les nouveaux régimes, pour se donner une base sociale et politique, sont obligés d'adopter des mesures populaires, de lutte contre la corruption par exemple. C'est très populaire dans des pays comme les nôtres, où l'ensemble du processus de formation de la bourgeoisie est lié aux détournements de fonds et à la corruption. Aussi, à n'importe quel moment, face à la faiblesse structurelle de la bourgeoisie ou de l'Etat, un autre groupe peut s'emparer du pouvoir sans en recevoir l'ordre de l'impérialisme, lequel essaye ensuite de gagner ce groupe à ses positions et de négocier avec lui. L'exemple du Libéria illustre très bien ce processus. Les méthodes utilisées habituellement pour résoudre les questions du pouvoir dans d'autres régions ou pays peuvent être inappropriées dans le cas du Sénégal. Soulever la question du pouvoir ne signifie pas seulement assimiler ces faits, mais cela signifie également les insérer dans une perspective d'intensification des activités revendicatives et politiques de la population travailleuse.

Dans ces conditions, le seul élément fondamental pour nous est la construction d'un parti qui s'inscrit dans une telle perspective. Aujourd'hui, nous concentrons toute notre énergie dans l'élargissement de notre influence dans le mouvement de masse, numériquement, politiquement et géographiquement.

La classe ouvrière, indépendamment de son importance numérique, qu'elle soit ou non petite, continue à être à ce jour la classe fondamentale. Pour affirmer cela, nous nous fondons sur une analyse historique et socio-économique effectuée à partir de l'évolution des classes sociales dans la société sénégalaise, dans le cadre de nos discussions sur la construction d'un parti révolutionnaire. Nous avons pu constater dans la pratique le rôle important de la classe ouvrière lors de la grève générale de 1968. Dans ce contexte, la construction du parti révolutionnaire, qui passe par l'éducation des masses populaires sur la question de la présence impérialiste ici et du rôle de la bourgeoisie sénégalaise, est pour nous inséparable de la lutte pour réaliser la jonction avec la paysannerie prise dans son ensemble. Au Sénégal, il n'y a qu'un propriétaire foncier, l'Etat. Même si l'Etat utilise ses avoirs fonciers pour tisser des relations formelles à la campagne avec les chefferies traditionnelles, il n'en demeure pas moins le seul propriétaire. Il n'y a aucune classe de gros propriétaires terriens au Sénégal, ce qui renforce d'autant l'idée que la paysannerie dans son ensemble a un intérêt à la lutte de libération des campagnes et à la lutte pour le socialisme au Sénégal.

La discussion que nous avons sur le rôle du parti comprend le réexamen et le rejet d'une certaine compréhension formelle du marxisme et du trotskysme fondée essentiellement sur le prolétariat. Nous avons cette discussion en ce moment même, et l'un de ses aspects concerne le type de parti que nous voulons construire au Sénégal. Ce parti, nous l'appelons Parti populaire du prolétariat. La classe fondamentale au Sénégal est le prolétariat, mais la classe dominante numériquement et socialement demeure la petite bourgeoisie rurale et urbaine. On ne peut, dans de telles conditions, construire un parti ayant des racines populaires et sociales en laissant de côté la question de la participation de la petite bourgeoisie. Nous y répondons non pas en nous adressant à la petite bourgeoisie d'une façon opportuniste, mais en mettant l'accent sur l'élévation collective du niveau de conscience politique de nos militants. Le parti que nous voulons construire dans certaines couches sociales sera largement d'origine paysanne petite-bourgeoise, mais il sera prolétarien par son programme et ses finalités.

L'un des aspects de nos débats est relatif à la redéfinition du type de parti que nous voulons, ce qui n'était pas évident il y a dix ans. C'est le produit de notre expérience longue de plusieurs années de construction d'une organisation. Nous essayons de mettre à profit la situation politique actuelle, qui est très favorable, pour la construction de notre parti. Nous avons fait d'importants progrès par rapport aux années passées. Des perspectives favorables s'offrent à nous. Les difficultés demeurent, mais nous allons de l'avant. ■

Propos recueillis par Ernest HARSCH,
Dakar, 19 mars 1985.

Nouveaux débats dans le PCI

après son échec électoral

L'échec essuyé aux élections du 12 mai (1) a provoqué des débats très vifs à l'intérieur du Parti communiste italien. Dans plusieurs villes, des assemblées générales de militants ont connu des taux de participation d'une ampleur sans précédent. A Rome, une première assemblée a même dû être remise pour trouver une salle plus grande. La réunion du comité central, qui a eu lieu entre le 23 et 25 mai, a largement reflété les critiques et autocritiques qui s'expriment actuellement à tous les niveaux du parti.

Livio MAITAN

La question des raisons de la défaite électorale du parti le 12 mai a été au centre de toutes les interventions au comité central, dont le quotidien du PCI, *l'Unità*, a largement rendu compte. Il faut reconnaître que personne n'a cherché à trouver des échappatoires et les interventions se sont efforcées de développer une analyse de la défaite sous des angles différents.

L'ANALYSE DE LA DÉFAITE

Une série d'interventions ont évoqué les modifications sociales qui ont mené à un affaiblissement, qu'on peut qualifier de structurel, du mouvement ouvrier en général et du PCI en particulier. Par exemple, l'ancien maire de Turin, Novelli, a souligné « le malaise profond, marqué de perte de confiance et d'espoir », qui résulte du chômage prolongé, aussi bien que « le sentiment d'incertitude, d'instabilité, de crainte de la part de ceux qui travaillent aujourd'hui, mais n'ont aucune garantie pour leur avenir » et ont l'impression « d'appartenir à une espèce en voie de disparition ». Occhetto, membre du secrétariat national, a parlé de « processus de désagrégation des vieux milieux sociaux qui remettent en question les vieilles formes de solidarité de classe », alors qu'un autre orateur, Gerace, est allé encore plus loin en parlant de « l'affaiblissement et, dans certains cas, l'effritement de notre bloc social sous les coups de la restructuration, (qui) a eu comme conséquence une perte de confiance et l'abandon de la lutte par des couches populaires liées à notre politique ».

Pour sa part, Pietro Ingrao, dirigeant historique de la gauche du PCI, a affirmé carrément : « La réorganisation capitaliste a été le principal protagoniste du vote ». Finalement, en se référant plus spécifiquement à la situation dans les entreprises, un ouvrier de Ansaldo (Gênes) a attiré l'attention sur le bouleversement des « vieux rapports » entraîné par la restructuration capitaliste et la rotation des tra-

vailleurs en chômage technique, dont la conséquence est que « chaque mois nous devons reconstruire notre organisation ». Dans un tel contexte les organisations syndicales rencontrent des difficultés importantes à offrir des réponses globales aux travailleurs, lesquels sont de plus en plus attirés par des solutions individuelles, la recherche des heures supplémentaires.

La conséquence de ces changements structurels est l'affaiblissement « des positions et des instruments » essentiels du parti : non seulement les syndicats, mais aussi les municipalités et le parlement. « Pendant trente années », a expliqué Ingrao, « la lutte démocratique a pu compter sur trois jambes : le syndicat unitaire, la bataille parlementaire, le pouvoir local. Tous ces trois secteurs de lutte ont subi maintenant des coups durs ». Puisque les élections du 12 mai n'étaient pas des élections législatives, la discussion s'est développée surtout sur le troisième point.

A ce sujet, presque tous les orateurs ont mis en relief les difficultés croissantes que rencontrent les municipalités de gauche. Dans des villes comme Turin ou Florence, des crises ont été provoquées par la défection du Parti socialiste qui, en accord avec son choix national, avait opté pour des coalitions de centre en provoquant la chute des municipalités d'union de la gauche, avant même les élections du 12 mai. Mais, au-delà des responsabilités directes du PSI, les municipalités rouges ont payé à leur tour le prix de la crise et de la stagnation ainsi que des mesures économiques et financières imposées par le gouvernement. L'ancien maire de Rome, Vetere, a donné l'exemple des effets de la loi sur les constructions abusives qui, à cause de son caractère ambivalent, a frappé la base électorale même du PCI en deux sens, d'une part parce que les gens devaient payer beaucoup pour régulariser leur situation, d'autre part parce que « certains avaient le sentiment d'être libérés du cauchemar de l'illégalité » et réagissaient avec des réflexes conservateurs. De même,

Dans les trente dernières années, à savoir depuis la dénonciation des crimes de Staline au 20ème congrès du PCUS en 1956, le PCI a souvent connu des débats et des différenciations sur des questions aussi bien tactiques que stratégiques. Mais rarement et peut-être jamais, des positions aussi diverses et contradictoires étaient apparues aussi nettement et les choix tactiques et stratégiques du parti aussi explicitement remis en cause. Nous présentons ici les différentes positions en présence et les choix auxquels se trouve confrontés le PCI.

l'ancien maire de Turin a indiqué que l'augmentation des loyers des logements populaires, imposée par le Comité interministériel de programmation économique (CIPE), avait provoqué un mécontentement dans des quartiers ouvriers à majorité PCI, où celui-ci a perdu jusqu'à 15% de ses voix. Cette perte de crédibilité, a souligné Fassino, secrétaire de la fédération turinoise du PCI, est d'autant plus grave que les électeurs pourraient se demander si le parti est crédible comme force de gouvernement au niveau national alors qu'il subit une usure et une fatigue là où il gouvernait au niveau local.

Toutes ces analyses impliquent une autocritique plus ou moins explicite : les municipalités de gauche se seraient avérées incapables de réagir, de relancer leurs initiatives, de miser sur le soutien actif des masses et auraient souvent tenté de se maintenir par des manoeuvres et des compromis au sommet qui les accablaient de plus en plus à la défensive et, en dernière instance, aggravaient leurs contradictions. Même dans le bastion communiste de l'Emilie-Romagne, selon le président de cette région lui-même, Lanfranco Turci, apparaissaient « des retards et des résistances à concrétiser des projets adéquats de gouvernement et de transformation allant au-delà de la politique traditionnelle sur le terrain des services ». Par conséquent, « la participation des citoyens au gouvernement des villes » a connu, pour reprendre l'expression utilisée par certains orateurs, une « chute vertigineuse ».

Plusieurs orateurs ont souligné que les processus de désagrégation sociale, stimulés par la crise et les difficultés des organisations syndicales et des partis ouvriers à y répondre, ont favorisé la relance de la politique d'aide aux clientèles qui a toujours constitué l'un des points forts de la Démocratie chrétienne. En l'absence de toute perspective pour sortir

1. Sur les élections du 12 mai, voir l'article de Livio Maitan, paru dans *Inprecor* numéro 200 du 8 juillet 1985.

de la crise capitaliste, les victimes de cette crise s'accrochent à tout ce qui peut apparaître comme une planche de salut. D'après Ingrao, l'intégrisme catholique aussi récupérerait du terrain « dans une société civile de plus en plus différenciée » et dans le cadre de « phénomènes de fragmentation, repli corporatiste et atomisation qui font ravage ». Pour sa part, Santostasi, secrétaire de la Fédération de Bari, ville du Sud où le coup porté a été particulièrement rude, après avoir souligné le reflux des mouvements de masse et le fait que le PCI s'était limité à faire de la propagande sans avancer « un véritable projet de développement », en conclut : « C'est triste, mais pas du tout étonnant que, dans ces conditions, le monde des villes du Sud ait choisi le chemin de la transaction, de l'adaptation et de la négociation avec le système existant ».

ERREURS TACTIQUES OU ABSENCE D'ALTERNATIVE ?

Au cours du débat, des appréciations différentes ont été exprimées sur les erreurs tactiques qui auraient été commises pendant la campagne électorale. Certaines interventions, notamment celle de Gian Carlo Pajetta, un des chefs historiques du PCI, ont contesté le bien-fondé d'avoir avancé l'objectif du "dépassement" (de la Démocratie chrétienne par le PCI sur le plan électoral, nldr.) et encore plus d'avoir spéculé sur les conséquences d'un tel dépassement, à savoir la légitimité pour le PCI de revendiquer le droit de constituer le gouvernement. D'autres ont estimé qu'une telle critique était dépourvue de tout fondement. Deuxièmement, des critiques ont été faites en ce qui concerne le ton et l'approche de la polémique avec le PSI et notamment avec son secrétaire et président du Conseil, Bettino Craxi. Finalement, Pajetta a dénoncé plus généralement des « tons faux et agressifs » et une exagération de la portée politique du 12 mai.

Selon d'autres interventions, l'issue des élections a été déterminée aussi par des positions ambiguës, voire des erreurs du parti ou des syndicats sur plusieurs problèmes. Par exemple, des critiques ont été formulées à propos des attitudes divergentes prises par des différentes instances du parti sur le projet de construction d'une centrale nucléaire à Trino Vercellese, de l'attitude à adopter face aux mesures fiscales du gouvernement et des positions des syndicats contre l'évasion fiscale, qui auraient été perçues comme hostiles aux commerçants.

Mais, au-delà des aspects tactiques et des questions particulières, d'autres facteurs bien plus significatifs ont été évoqués. Premièrement, il y a eu une constatation unanime, bien qu'avec des appréciations et des approches différentes, que dans la deuxième moitié de 1984 et au cours de 1985, on avait assisté à une chute des mouvements de masse. Il faut toutefois noter que cette chute a été présentée le plus souvent comme un facteur objectif, et la question de savoir dans quelle mesure les dirigeants des

syndicats et des partis ouvriers y avaient contribué par leur choix de limiter et de canaliser ces mouvements, a été largement esquivée.

Un deuxième facteur a été indiqué par Alessandro Natta, secrétaire général du PCI, dès le lendemain des élections. « A échéance immédiate et en tant que solution politique — a-t-il déclaré dans une entrevue publiée dans *l'Unità* du 23 mai —, l'alternative démocratique est apparue comme étant dépourvue de consistance et de possibilités concrètes. » (2). Au comité central, il a repris la même idée en ajoutant que l'alternative était apparue « affaiblie », y compris « en ce qui concerne les solutions à adopter pour les pouvoirs locaux ». Diverses interventions se sont placées sur le même terrain en des termes encore plus clairs, en soulignant le peu de crédibilité de l'alternative à court terme et le fait qu'elle ne s'est pas traduite en des initiatives concrètes, en critiquant sa réduction à un objectif à court terme, ou en dénonçant son ambiguïté et son caractère contradictoire (selon Barca, un des représentants de la droite du parti, il y aurait eu trois versions de l'alternative). Le secrétaire d'une des fédérations traditionnellement les plus fortes, celle du Reggio Emilia, a déploré que le PCI soit apparu comme « le parti des municipalités rouges et des syndicats » et que « son image générale » en ait été ternie. Malgré son langage prudent, il avait saisi un point essentiel, à savoir que le PCI a subi un échec parce qu'il n'a pas été capable d'avancer une perspective politique globale.

RENOUVEAU EN DEHORS DE LA CONTINUITÉ ?

Nous avons fait allusion, au début, à la diversité des positions exprimées au comité central et nous avons indiqué par la suite que des différenciations s'étaient dessinées sur certains points. Mais, en fait, au-delà des critiques partielles, se sont

Natta, le nouveau dirigeant du PCI. (DR)



exprimées des orientations globales et discordantes. Tout d'abord, une série d'interventions ont exprimé des orientations et des critiques de droite, dont le contenu essentiel fut non seulement la remise en question de la ligne du parti dans la période la plus récente, mais aussi, plus généralement, de la politique menée après le tournant de 1979. Cette attitude s'est concrétisée sur deux plans. En premier lieu, l'alternative démocratique a été plus ou moins explicitement critiquée d'un point de vue nostalgique de l'époque de l'unité nationale. « Dans les dernières années on a fait des pas en arrière », a dit Perna, un des représentants de la droite, qui a expliqué en même temps que, « l'unité démocratique est un processus historique d'avancement de la collectivité nationale toute entière, qui offre des occasions fondamentales à ceux qui travaillent pour le changement dans le cadre du progrès civil et humain de la société toute entière ». Une telle perspective, selon lui, aurait été entravée par « des affrontements inattendus et, selon une logique imprévisible (...), par des poussées de sectarisme qui risquent de remettre en question beaucoup de choses ».

L'argument du sectarisme par rapport au programme et aux alliances a été également avancé par Napolitano, président du groupe des députés, qui, par ailleurs, a insisté sur la nécessité de ne pas reléguer l'alternative « dans un futur indéterminé » et s'est prononcé en faveur d'une « nouvelle alliance gouvernementale réformatrice ». Quant à Barca, dont nous avons déjà mentionné la critique de la flexibilité excessive du concept d'alternative, il recommande d'opter pour la

2. La ligne de l'"alternative démocratique" a remplacé à partir de 1979 celle de l'"unité nationale" qui avait conduit le PCI à soutenir de l'extérieur le gouvernement dirigé par la Démocratie chrétienne et qui se situait dans le cadre plus large du "compromis historique" que le PCI recherchait avec ce parti.

version selon laquelle « l'alternative est une alternative au système de pouvoir démocrate-chrétien et à la politique d'un certain bloc d'alliances ». D'où on peut déduire que, dans le cadre d'un « système de pouvoir » différent et d'un autre « bloc d'alliances », un accord avec la DC, c'est-à-dire une nouvelle édition du "compromis historique", serait possible.

La conclusion que pour des raisons tactiques d'autres n'ont pas su ou voulu tirer, du moins pour l'instant, a été exprimée par le maire-adjoint de Milan : « La rupture de 1979 a été provoquée et voulue par les autres alors que l'exigence d'accords unitaires entre toutes les forces démocratiques, pour faire sortir le pays du tunnel, subsistait. Au lieu de proposer l'alternative, nous aurions dû maintenir notre proposition de solidarité qui découlait des problèmes de la nation ». Voilà qui est clair!

En deuxième lieu, les positions de droite se sont traduites par une critique d'attitudes envers le PSI caractérisées comme sectaires et la proposition d'un changement de cap. C'est l'historien Paolo Spriano qui a soulevé le premier ce problème : « L'erreur la plus grave, a-t-il dit, a été de laisser entendre aux électeurs qu'une claire défaite du groupe dirigeant actuel du PSI et de son leader constituait le préalable à une relance d'ententes et de collaborations réciproques ». Un tel jugement n'est pas faux d'un point de vue de principe, mais il est difficile à justifier dans le contexte réel de la politique que mène aujourd'hui le PSI, sans parler de celle du gouvernement que préside Craxi.

En tout cas, le problème a été posé dans des termes plus concrets par d'autres interventions. Ainsi, Bufalini, autre représentant de la droite du parti, a critiqué « un jugement préalablement négatif sur la présidence socialiste du gouvernement qui, d'un côté a des aspects négatifs et implique les risques que nous avons dénoncés, mais en même temps est le reflet d'un déplacement à gauche ». La dénonciation d'une autre « perspective erronée » clarifie, par ailleurs, quelle est l'approche de Bufalini : « l'idée s'est affirmée qu'un coup de collier pourrait remplacer la voie démocratique qui progresse par des mouvements de masses, des batailles institutionnelles, un engagement constant pour rétablir des rapports politiques à gauche et avec les forces démocratiques progressistes, laïques et catholiques ». En d'autres termes, la politique du PCI ne serait pas suffisamment graduelle. Napolitano est revenu sur le thème du rapport avec le PSI dans une entrevue publiée après le comité central dans l'Unità du 16 juin, où il a renouvelé l'ouverture et parlé plus explicitement d'« erreurs et responsabilités » du PCI. Celui-ci aurait notamment « tardé à comprendre que le PSI saisissait des problèmes réels de renouveau de la gauche, de son héritage idéal et programmatique, de son insertion sociale ». Quand on sait dans quelle direction le PSI a souhaité un "renouveau" de la gauche dans ses derniers congrès ou



Manifestation du PCI. (DR)

colloques des dernières années et ce qu'il a fait dans la pratique au niveau du gouvernement et des pouvoirs locaux, on comprend toute la signification d'une telle autocritique, dont le but réel est de pousser le PCI vers des positions de plus en plus social-démocrates pour sortir de son "isolement".

Signalons finalement, parmi les interventions de la droite du parti, celle de Napoleone Colajanni, lequel avait avancé au lendemain des élections l'idée de remplacer Natta par le dirigeant syndical Luciano Lama comme secrétaire général du Parti. Sur ce point, Colajanni a fait marche arrière, mais il a confirmé ses intentions en lançant la formule d'un « renouveau en dehors de la continuité ». Il est donc clair que pour Napolitano et ses amis, le PCI devrait rompre toutes les amarres résiduelles avec son passé, afin de mieux s'intégrer dans le jeu parlementaire.

INGRAO ET LE CENTRE

Les positions et les sensibilités de gauche du PCI ont été le mieux exprimées par Ingrao, qui a repris ses thèmes traditionnels, en insistant notamment sur l'importance des mouvements de masses aux différents niveaux. Il s'est opposé à l'offensive des "rénovateurs" sur deux points décisifs. En premier lieu, son analyse de la défaite est la suivante : « Nous avons perdu des voix non parce que nous avons trop critiqué la direction du PSI et la coalition des cinq partis (3), mais, au contraire, parce que notre critique réelle et notre lutte concrète contre la politique menée par la coalition des cinq partis et la direction du PSI a été faible ». En deuxième lieu, il a défendu, bien entendu à sa manière, la spécificité du PCI, en affirmant qu'il était nécessaire d'agir dans une direction « exactement opposée (à cette) homologation (jargon en vogue au PCI pour signifier intégration, ndlr.) que les partisans apologistes du système actuel nous demandent avec tant de bruit, mais

aussi avec une anxiété évidente ». L'identité du parti a été réaffirmée également par Cossutta, autre représentant de la gauche, qui a déclaré notamment que « nous devons être ce que nous avons toujours été, mais que nous avons été dans une moindre mesure et d'une façon confuse depuis trop longtemps ».

Entre les positions de la droite et celles d'Ingrao et de Cossutta, il subsiste toujours un centre, aux contours assez mal définis et qui se caractérise dans une large mesure d'une façon négative. Ce courant refuse de choisir entre "continuistes" et "rénovateurs" et se réclame de la tradition de Berlinguer. Il s'efforce de défendre l'identité du parti à la manière du dirigeant disparu, en réaffirmant la conception réformiste de transformations graduelles vers le socialisme et en faisant de nouvelles ouvertures à des partis sociaux-démocrates européens (notamment, à l'étape actuelle, au parti suédois et au parti allemand), mais en refusant en même temps une identification complète ou une "homologation" — pour utiliser cette horrible expression — avec la social-démocratie.

Plus concrètement, le centre du parti, craignant que les oppositions créent une dynamique dangereuse pour l'unité du parti, maintient la formule de l'alternative démocratique. « Le débat nous fait comprendre que pour nous l'alternative est un processus, a dit Natta dans ses conclusions. Elle exige donc une démarche graduelle, des étapes, des conquêtes successives. L'alternative est une perspective que nous ne considérons pas comme immédiate, mais pas non plus comme quelque chose qui se place dans le ciel des stratégies et dans le temps historique de la transformation socialiste ». Après une telle clarification, il faut s'at-

3. Le gouvernement de coalition actuel présidé par le socialiste Bettino Craxi regroupe la Démocratie chrétienne (DC), le Parti socialiste (PSI), le Parti social-démocrate (PSDI), le Parti républicain (PRI) et le Parti libéral (PLI).

tendre que dans quelques temps l'infortuné Barca soit obligé d'énumérer beaucoup plus que trois versions de l'alternative.

Ce sont d'autres dirigeants du centre qui ont précisé davantage au comité central, comme ils l'avaient déjà fait dans d'innombrables articles et entrevues, dans quelle direction le parti devrait agir. Il est douteux qu'ils aient bien accompli cette tâche. Par exemple, Occhetto, après des déclarations creuses comme « le problème objectif est celui de la gauche à diriger et gouverner, à un niveau élevé de socialité le processus de renouvellement en cours », explique qu'il faut « avoir le courage de s'interroger sur les limites de notre bloc social (...) La gauche doit se renouveler sans cesser pour autant de représenter des intérêts et des idéaux combattus par les forces adverses ». Il projette la convocation d'« une grande convention programmatique », qui risque de ne pas clarifier grand chose.

Un autre dirigeant, Alfredo Reichlin, a rappelé que la « relance du développement, l'assainissement de l'Etat, la redistribution des revenus » constituent « le coeur d'un programme réformateur » et que pour appliquer ce programme il faut « briser l'alliance profit-rente », à savoir réaliser cette alliance entre salariés et entrepreneurs "modernes" dont Reichlin a déjà parlé à maintes reprises. Sur le terrain politique, il tire la conclusion que « nous pouvons briser la concurrence destructrice entre nous et le PSI en nous déplaçant nous même en avant, au-delà des frontières de la gauche ». Malheureusement pour Reichlin, les « frontières de la gauche » ont quelque chose à voir avec la réalité sociale et les intérêts de classes. Tous les feux d'artifices terminologiques et conceptuels ne suffisent pas à estomper ce fait incontournable.

DES CONTRADICTIONS PLUS AIGUES

On pourrait remarquer que les idées exprimées lors de cette session du comité central ne sont pas nouvelles et que les divergences que nous avons soulignées s'étaient déjà esquissées au cours des dernières années, sans parler de celles qui remontent aux années 1960, par exemple, à propos des gouvernements de centre-gauche. Certes, il ne faut pas se laisser éblouir par les déclarations des dirigeants du PCI qui ont depuis longtemps l'habitude de découvrir à tout moment des "nouveautés" et de souhaiter ou décréter des "sauts qualitatifs". En ce qui concerne les différenciations, dont nous avons fait état, les personnages, en partie au moins, ne sont plus les mêmes mais, de façon plus générale, Ingrao continue à hégémoniser la gauche alors que la droite revendique explicitement l'héritage de son chef historique, Giorgio Amendola, mort en 1980.

Il serait donc erroné de croire que les vicissitudes actuelles ne sont qu'une réplique du passé. Comme nous l'avons dit au début, jamais sans doute les divergences sur des problèmes aussi bien



L'enterrement de Berlinguer. (DR)

tactiques que stratégiques ne seront apparues si nettes. De surcroît, on a entendu de nombreuses interventions très polémiques à propos du régime intérieur du parti, signe certain de l'existence de tensions. Deuxièmement, tout en se préoccupant, comme toujours, de ne pas briser la continuité, les dirigeants du parti ont poursuivi incontestablement leur longue marche vers une intégration complète dans le cadre de la démocratie bourgeoise, c'est-à-dire vers non seulement une pratique, mais aussi une conception de plus en plus explicitement social-démocrate. L'aboutissement en est une crise d'identité de loin la plus grave qu'a connu le parti.

Qui plus est, il faut avoir à l'esprit le contexte dans lequel cela se produit. La contradiction entre le projet politique du PCI et la dynamique des forces sociales et politiques, entre une perspective réformatrice et la difficulté de la mettre en pratique, n'est certes pas nouvelle, mais elle n'a jamais été aussi aiguë. Le PCI a connu une montée impétueuse, à partir du milieu des années 1970, notamment lors des élections, qui sont le terrain en dernière instance décisif aux yeux de ses dirigeants. Aux élections de 1976, il avait déjà atteint le plafond qu'il devait atteindre à nouveau aux élections européennes de 1984. En dix ans, il a expérimenté deux lignes politiques différentes, d'abord l'unité nationale, ensuite l'alternative démocratique. L'une et l'autre se sont soldées par des échecs. Le 12 mai, le PCI en a payé le prix au plan électoral. Mais depuis cinq ans la classe ouvrière avait commencé à en payer le prix sur le plan économique et social. Après le 12 mai et l'issue du référendum du 9 juin, la bourgeoisie et la coalition centriste peuvent raisonnablement miser sur une stabilité politique plus grande et porter de nouveaux coups à une classe ouvrière incontestablement affaiblie. Cela ne sera pas sans conséquences sérieuses pour le PCI. En effet, depuis la fin des années 1960 et jusqu'à l'éclatement de la crise économique, la classe ouvrière avait réus-

si à arracher des conquêtes partielles importantes, aussi bien économiques que politiques et organisationnelles. Le PCI était alors apparu comme le principal instrument politique pour consolider et développer ces conquêtes. Aujourd'hui, les marges de manoeuvre de ce parti se sont considérablement rétrécies, même si elles n'ont pas complètement disparu. La stérilité du gradualisme réformiste apparaîtra sous une lumière d'autant plus crue.

Il faut par ailleurs situer le dilemme du PCI dans son contexte international. Le projet eurocommuniste a échoué misérablement à la suite de la fragmentation du Parti communiste espagnol et des défaites réitérées du Parti communiste français. Les ouvertures vers des partis sociaux-démocrates ne forment qu'un substitut très partiel, d'autant plus qu'elles ne reposent pas non plus sur des expériences couronnées de succès. Le bilan pénible du gouvernement de gauche en France a constitué un coup supplémentaire à la stratégie de transformations graduelles prônée par le PCI qui ne saurait non plus revendiquer, à titre de compensation, le bilan du gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez dans l'Etat espagnol.

Les dirigeants du PCI sont conscients de l'impasse dans laquelle ils se trouvent et des dangers d'une ligne qui ne viserait qu'au maintien des acquis. Dans l'éditorial du 23 juin, l'*Unità* a écrit : « Il n'échappe pas aux communistes que l'enjeu est la possibilité même de l'avènement des classes travailleuses à la direction du pays et, donc, les perspectives de la démocratie italienne ». La dramatisation est peut-être excessive, mais elle reflète une préoccupation réelle. Dans la période qui est devant nous, les enjeux seront de taille et le parti devra opérer dans des conditions plus difficiles. On peut donc prévoir que les conflits internes qui apparaissent aujourd'hui s'aiguïseront à l'avenir. ■

Livio MAITAN,
29 juin 1985.

Les promesses de démocratisation de Bébé Doc :

"Le petit du tigre est aussi un tigre"

Les émeutes populaires, qui ont secoué plusieurs villes haïtiennes il y a un an, ont révélé l'exaspération d'une grande partie de la population contre la dictature de Bébé Doc (1). Elles ne sont pas restées sans lendemain. Au début de l'année 1985, des dizaines de milliers de personnes ont pu exprimer leur mécontentement lors de grandes marches organisées par l'Eglise dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse. Elles furent suivies en avril dernier par la tenue d'un Concile de Jeunes, qui a rassemblé des milliers de gens pendant huit jours et a été l'occasion de dresser une liste de revendications adressées aux autorités. Significatif aussi de l'état d'esprit actuel est la manifestation qui aurait réuni 20 000 personnes à Petit-Goâve pour demander la libération de jeunes chrétiens arrêtés quelques jours auparavant.

Depuis un an aussi, plusieurs appels et pétitions ont circulé. C'est ainsi que, fin mai, la presse a publié une lettre ouverte à l'un des chantres du régime. Les jeunes qui l'ont signée menacent ce dernier du « sort réservé aux traîtres » et dénoncent « les bourreaux et les monstres du pouvoir duva-

liériste ». Un nouveau pas a été franchi lorsque, début juin, cinq jeunes ont lancé un "appel à la jeunesse" l'invitant à manifester en direction du palais national le 21 juin, afin d'exiger « la reconnaissance et le respect de nos droits politiques économiques et sociaux ». Dans d'autres textes, ils affirmèrent plus nettement encore qu'il s'agissait « d'exiger la suppression de la présidence à vie et l'organisation d'élections au suffrage universel direct ». L'écho de cet appel fut amplifié par le communiqué lu à la radio et à la télévision, et signé par trois ministres, pour annoncer l'interdiction de la manifestation. Le 21 juin, des milliers d'hommes en armes quadrillaient Port-au-Prince, et la manifestation n'eut pas lieu.

C'est sur cet arrière-fond que plusieurs puissances impérialistes, dont les Etats-Unis et la France, tentent d'obtenir de la dictature la transition contrôlée vers un régime ayant plus de légitimité aux yeux des masses et plus à même de permettre une "modernisation" d'Haïti conforme à leurs intérêts. L'article qui suit fait le point à ce sujet. ■

David SINGER

Que faut-il attendre des promesses de démocratisation du régime des tontonmacoutes faites le 22 avril dernier (cf. encadré) ? Une série d'événements relevés depuis cette date permet de donner une première réponse témoignant de la continuité du duvaliérisme. Comme l'affirmait Jean-Claude Duvalier lui-même dès 1973 en créole : « *Petit tig se tig* » (« le petit du tigre reste toujours un tigre », ndlr.). « *Partis politiques, Premier ministre, renforcement du contrôle parlementaire : mon gouvernement propose donc un modèle cohérent d'organisation démocratique dont les normes sont universellement admises et qui permettra à la grande majorité des citoyens de tester en toute liberté*

la vitalité de nos institutions (...) Le jean-claudisme accentue la mise en place des mécanismes institutionnels visant à régler l'exercice de la démocratie représentative en Haïti. ». C'est en ces termes que le président à vie Jean-Claude Duvalier résumait dans son discours du 22 avril dernier son projet de réforme politique. Le 30 avril, 36 prisonniers politiques étaient amnistiés.

Après 28 ans de rapine et de sang, dont venait de témoigner à nouveau un rapport d'Amnesty International « Haïti : les visages de la répression » publié en février 1985, le régime, aux yeux de la plupart des commentateurs de la presse internationale, semblait enfin céder aux pressions en faveur d'un minimum de respect des droits de l'homme. Toute-

fois, les précédentes promesses de libéralisation n'ayant été que de sinistres ravalements de façade permettant de mettre une main dans les poches de donateurs d'aide et l'autre sur le collet des malheureux trompés par ces promesses, il est sans doute bon de rendre compte dès maintenant du comportement du régime depuis ces fracassantes déclarations.

L'ÉTOILE VERTE ET BLANCHE

La campagne de recrutement au parti unique bat son plein. Autrefois, on prenait la peine d'emmener l'électeur rural de force en camion, comme du bétail, dans les centres urbains de vote, sans qu'il sache vraiment pour qui il votait. Aujourd'hui, l'embrigadement électoral se prépare de façon plus discrète à travers le parti du régime, le Conseil national d'action jeanclaudiste (CONAJEC). On ne déplace plus les paysans. Les présidents des Conseils communautaires (administration locale en zone rurale) se contentent de dresser la liste de tous les habitants en âge de voter et de l'envoyer au responsable du CONAJEC du bourg le plus proche, et chaque paysan reçoit, sans rien avoir demandé, sa carte de membre du futur parti majoritaire. Recrutement au parti unique ou plutôt recensement : le ton est déjà donné pour les futures élections « démocratiques » dans le cadre de la « stabilité à vie », selon la nouvelle expression forgée par le régime.

Mais comme il doit y avoir trois millions de jeanclaudistes sur trois millions

Une réforme mort-née

Selon l'ensemble de l'opposition, les décisions prises par le régime début juin coupent court au processus de « démocratisation » annoncé avec fracas quelques semaines auparavant. Les élections législatives n'auront pas lieu avant février 1987. Le parti qui remportera ces élections obtiendra le poste de premier ministre nouvellement créé, mais celui-ci devra se soumettre au président à vie. Son rôle reviendra donc à celui du bouc émissaire.

De toute manière, la loi sur les partis politiques est faite pour empêcher l'existence légale de tout parti d'opposition. Selon les dispositions de cette nouvelle loi, qui était attendue par l'opposition pour juger réellement de la nature de l'évolution du régime, les statuts des partis doivent « reconnaître le président à vie de la République comme l'Arbitre Suprême; (...) est illégal tout parti qui prône une idéologie totalitaire fasciste, communiste ou nazie »; les fondateurs d'un parti doivent fournir la liste d'un nombre de membres « équivalant au moins 0,3% de la population », soit environ 18 000 personnes.

Par ailleurs, le gouvernement est seul juge pour accepter ou refuser la légalisation d'un parti. Les partis doivent informer sous huit jours le ministère de l'Intérieur de toute admission, démission ou exclusion de membre et, à tout moment, un parti peut être suspendu « à fin d'enquête » pendant deux mois. ■

1. Cf. *Inprecor* numéro 182 du 22 octobre 1984.

d'électeurs, les non-jeanclaudistes — ceux qui, par exemple, dans les marches organisées par l'Eglise catholique crient « Vive Jésus, à bas la misère! » au lieu de « Vive Jean-Claude » — sont d'ores et déjà embrigadés de force. C'est ainsi qu'à Beauchamp, trois animateurs, dont un directeur de chapelle, refusant d'arborer l'étoile verte et blanche du « jeanclaudisme civilisateur », se sont vus arrêtés et conduits mains liées et pieds nus pour une marche forcée de 30 kilomètres jusqu'à la ville de Jean Rabel. L'Evêché de Port de Paix a vigoureusement protesté et diffusé une lettre circulaire demandant à ses responsables de choisir entre Jésus Christ et Jean-Claude, choix difficile, si l'on en juge par le sort réservé quelques jours plus tard dans la ville de Dondon à un membre de l'Institut diocésain d'éducation des adultes (IDEA) gardé à vue pendant trois jours pour avoir refusé de porter la fameuse étoile.

LE TIGRE NE PEUT PAS DEVENIR VÉGÉTARIEN

Quant à l'amnistie des prisonniers politiques, tous n'ont pas été relâchés. Que sont devenus Rock Derose, Joseph Pardovani, Jean Lalane ou Jacques Agénor ? Qu'est devenu Samuel Roche, arrêté sur le territoire voisin de la République dominicaine en 1983 grâce à la coopération des tontons macoutes avec les forces armées de ce pays ? L'Haïtien exilé Hyppolite Rosemma et trois de ses amis arrêtés également ? Par ailleurs, l'état dans lequel ont été relâchés plusieurs amnistiés témoigne bien « qu'il n'y a point de cassure idéologique entre le jeanclaudisme et le duvaliérisme », selon les termes du discours du 22 avril dans lequel Jean-Claude Duvalier affirmait également : « Le jeanclaudisme est en train de matérialiser le projet que le duvaliérisme, cette doctrine sociale dans ses actes, humaniste dans son objet, chrétienne dans ses aspirations, avait clairement défini ». L'agronome Jean-Pierre Duperval est sorti de prison avec un tympan crevé, le pasteur Leroy avec des blessures graves par bastonnade et l'animateur de l'IDEA Hebert Saint Louis a perdu la parole à la suite des violences subies.

Le même 22 avril 1985, alors que le président déclarait sa volonté de « défendre les idéaux de paix, de liberté et de dignité de l'homme haïtien », jurant de « se présenter devant le tribunal de l'histoire comme celui qui a instauré de façon irréversible la démocratie en Haïti », un milicien tirait une rafale d'arme automatique Uzi de fabrication israélienne sur le prêtre Emile Joseph, dans sa chambre à l'archevêché de Port-au-Prince. Excuse du ministre des Affaires étrangères et des cultes : le milicien ne savait pas qu'il s'agissait d'un prêtre, celui-ci ne portant pas de soutane. Autrement dit : « Haïtiens ne quittez jamais votre soutane, même dans votre chambre ».

Le prêtre Emile Joseph, a eu la vie sauve. Par contre, dans la même nuit, Tony Romain et deux de ses amis ont été



Bébé Doc. (DR)

exécutés dans leur voiture par la police. Deux explications possibles : soit la victime, revendeur de drogue de notoriété publique, avait échappé au réseau dirigé par le beau-frère du président, soit il fallait le faire disparaître après le détournement de 10 millions de dollars de l'Office national d'assurance, dont il était le chef comptable. En tout cas, le ministre de l'Intérieur a tiré un double bénéfice de son exécution en prétendant avoir détecté et éliminé l'auteur de jets de tracts dans la capitale quelques heures auparavant.

Le discours du président du 22 avril 1985, réaffirmant le maintien de la présidence à vie, et implicitement de tous les attributs de la dictature, a en effet provoqué de nombreuses protestations. Les hommes proches du président ne cachent pas en privé que rien ne changera vraiment. Comme le disait si bien M. Manigat, leader politique d'opposition en exil : « Le tigre ne peut pas devenir végétarien ».

DES MOTS AUX AFFAIRES

Rien, de fait, ne change au pays des tontons macoutes, si ce n'est qu'au fil des ans, grâce aux conseillers étrangers et à l'expérience, la répression devient plus scientifique et le brigandage mieux institutionnalisé. Toutefois, plus qu'à aucun autre moment, le ravalement de façade est indispensable à la dictature. Seuls les partis politiques jouant le jeu de la dictature ou prêts au martyre fonctionneront ouvertement, mais la loi les institutionnalisant existera formellement. Seul un homme du régime sera choisi comme Premier ministre, mais le régime du « président à vie » sera dirigé par un Premier ministre « choisi au sein du parti majoritaire à l'Assemblée nationale ». Seule une Assemblée nationale majoritairement ou intégralement composée de « députés j'approuve », également appelés « duvaliéristes intégraux », sera autorisée à se réunir, mais il y aura probablement de nouvelles élections. Le règlement de l'Assemblée sera même vraisemblablement modifié à l'occasion. Même si la procédure de vote reste le système du « les pour, assis ; les contre, debout ; adopté! », on ne verra sans doute plus à la télévision, comme

lors du vote de la Constitution de 1971, le député J.C. Turgot arriver en retard et devoir s'asseoir à même le sol dans le couloir de l'Assemblée.

Autant de « réformes » que bien des gouvernements occidentaux apprécieront comme la marque de la « démocratie représentative », à commencer par celui du président Ronald Reagan. L'aide économique étrangère, sans laquelle la dictature serait aux abois, sera renforcée. Les Etats-Unis viennent d'ailleurs comme par hasard d'accorder 45 millions de dollars (environ 430 millions de francs) d'aide. Plus important encore, la lutte ouverte pour le renversement du gouvernement sandiniste du Nicaragua au nom de la « démocratie occidentale », sera d'autant plus aisée que Washington aura moins de comptes à rendre devant l'opinion américaine et internationale sur son allié Duvalier. Sera également facilitée la tâche des hommes d'affaires occidentaux désireux d'investir en Haïti pour exporter vers les Etats-Unis une production dispensée de droits de douane dans le cadre du plan Reagan pour la Caraïbe, tout en profitant d'une main-d'oeuvre locale livrée pieds et poings liés.

Ce dernier point n'est d'ailleurs pas sans importance pour les « affaires » de la France. Le jour même du discours du président Duvalier arrivait la première mission du Centre national du patronat français (CNPF), laquelle était suivie le 23 mai d'une visite officielle du secrétaire d'Etat français aux Relations extérieures (2). « L'année 1984 aura été sans conteste celle du renouveau des relations haïtiano-françaises » pouvait alors affirmer, toujours dans son discours du 22 avril dernier, le chef de la pire des dictatures de la région. ■

David SINGER,
30 mai 1985.

2. Suite à cette mission, il semble qu'Haïti devrait connaître sa première vague d'investisseurs français. Le projet français le plus important à ce jour est un centre de production d'algues spirulines, entrant dans les régimes amaigrissants et qui n'est bien entendu pas destiné au marché haïtien, mais au marché des Etats-Unis. Son promoteur se trouve être le neveu du président François Mitterand.

MILITARISATION

La 4e convention de l'END s'est tenue à Amsterdam

La quatrième convention du Mouvement pour le désarmement nucléaire en Europe (END) s'est tenue du 3 au 6 juillet derniers à l'Université libre d'Amsterdam. Elle a réuni plus de 1200 participants venant de tous les pays d'Europe occidentale et des autres continents. Les comités de paix officiels des pays de l'Est, se souvenant sans doute du désaveu magistral qu'ils avaient subi à Pérouse l'année dernière, ont refusé de participer à cette rencontre (cf. *Inprecor* numéro 180 du 24 septembre 1984). Et, à une exception près, les pacifistes indépendants de l'Est s'étaient vu refuser leur visa pour s'y rendre. A l'image des rencontres précédentes, la conférence ne donnait qu'une vision très déformée de la réalité des mouvements de paix, de nombreux activistes, peu convaincus de son utilité, refusant d'y participer. D'une manière générale, la question du fonctionnement de la convention fut au centre de nombreuses critiques des participants. Ceci dit, cette convention qui intervenait à un moment de redéfinition de la plupart des mouvements de paix européens, deux ans après le déploiement des premiers missiles, a mis en évidence le caractère international de la mobilisation anti-guerre.

Lors de la séance d'ouverture, outre les représentants des deux pays européens qui symbolisent le mieux à l'heure actuelle la résistance à la militarisation — la Hollande et l'Etat espagnol — la parole fut donnée à un pacifiste indépendant de Hongrie et à une habitante des Iles Marshall, porte-parole du mouvement pour un Pacifique dénucléarisé et indépendant. Elle insista sur le fait qu'une mobilisation déterminée peut faire reculer le gouvernement américain, en citant comme preuve les succès du mouvement antinucléaire de sa région, né en 1982, qui a contraint les Etats-Unis à fermer certaines de leurs bases dans la région et à arrêter les essais nucléaires, et qui poursuit son action en stoppant les bateaux transportant des armes nucléaires.

Chaque journée de la convention s'articulait autour d'un thème central. La première journée fut consacrée aux campagnes pacifistes à l'Ouest. Les exposés introductifs firent ressortir l'hétérogénéité des divers mouvements. Au scepticisme exprimé par une militante de Berlin-Ouest répondait la combativité de la représentante de la commission anti-OTAN de Madrid. Une activiste des Etats-Unis rappela combien la poursuite des mobilisations en Europe était déterminante pour

le mouvement anti-guerre de son pays, qui est axé à la fois contre les armes nucléaires et contre l'intervention en Amérique centrale. Exprimant le peu de cas qu'elle faisait des négociations au sommet, elle insista sur la nécessité de développer un mouvement à la base, autour d'actions concrètes, « la seule chose que Reagan puisse éventuellement comprendre ». Le porte-parole du CND britannique, comme la plupart des autres intervenants, mit l'accent sur le nouveau défi que constitue le projet de l'Initiative de défense stratégique (IDS) pour l'avenir du mouvement (cf. *Inprecor* numéro 195 du 29 avril 1985). Cette préoccupation, qui se vit confirmée par les débats en commissions, ne s'est pourtant pas traduite par des propositions d'action commune sur ce thème, tout comme sur la question de l'OTAN. Seul le mouvement hollandais a décidé d'organiser aux Pays-Bas une conférence commune avec le mouvement anti-OTAN, le 14 décembre prochain.

La seconde journée consacrée aux relations entre les mouvements de paix de l'Est et de l'Ouest laissa beaucoup de participants sur leur faim, en raison même de la difficulté à approfondir le débat en l'absence des principaux intéressés, et ce malgré l'intérêt de certains forums, notamment sur le type de solidarité que le mouvement de paix occidental devrait développer à l'égard de Solidarité. Il s'avéra néanmoins que les efforts effectués depuis l'an dernier par des pacifistes de divers pays — d'Allemagne de l'Ouest, d'Italie et de France en particulier — avaient permis d'enclencher un débat entre les groupes indépendants à l'Est, grâce à de multiples rencontres bilatérales avec Solidarité clandestin, avec la Charte 77, avec le groupe « Dialog » de Hongrie ou avec le Groupe de la Confiance de Moscou. Cela se traduisait par les nombreuses contributions écrites adressées par des groupes à la convention ou répondant à l'« Appel de Prague » lancé par la Charte 77 en mars dernier — un texte s'interrogeant sur la signification même d'une Europe dénucléarisée et démocratique, dans le cadre des systèmes sociaux existants.

Suite au forum qui s'est tenu à Berlin-Ouest en février dernier, une nouvelle rencontre est prévue à Milan en février 1986 en vue de discuter du rôle des accords d'Helsinki auxquels les pacifistes de l'Est font systématiquement référence et d'adopter une plateforme sur les principaux points stratégiques fondant l'existence d'un mouvement de paix européen de l'Est et de l'Ouest.

La troisième journée, consacrée aux relations des mouvements occidentaux avec le tiers monde fut l'une des plus intéressantes, en particulier grâce aux contributions des pacifistes des Philippines, d'Afrique du Sud et du Nicaragua présents à la convention. Décision a été prise de mettre en place une « ambassade » du mouvement de la paix à Managua, ainsi

qu'une coordination sur la question de l'Amérique centrale au sein du mouvement pacifiste. De leur côté, les organisations pacifistes norvégiennes ont lancé un appel à une marche pour la paix en Amérique centrale, pour la fin de cette année. Tout cela témoigne de la prise de conscience de ce que la lutte des peuples contre l'impérialisme est indissociablement liée à celle des mouvements de paix contre la militarisation.

Sur l'ensemble de ces questions, il faut souligner l'approche timorée d'une grande partie des membres du comité de liaison influencé par leur vision pessimiste de la situation, quand bien même plusieurs d'entre eux posent des questions réelles sur l'avenir du mouvement et sur la nécessité d'élargir son champ d'activité. Tout le problème étant que pour eux, « activité » signifie débat et non action. A l'inverse, il faut souligner le rôle dynamique qu'ont joué les femmes tout au long de la convention. Dans une adresse aux congressistes, elles ont mis l'accent sur le lien entre la lutte pour la paix et la lutte contre l'austérité à propos des dépenses fabuleuses engagées autour des projets IDS et Eurêka, disant par ailleurs leur désaccord avec le mode de débat actuel. Elles ont décidé d'organiser un réseau des groupes de femmes du mouvement de la paix et les déléguées des pays méditerranéens organiseront une rencontre à Rome en décembre prochain sur le thème des effets sociaux de la militarisation.

Au total, la somme des initiatives proposées montre qu'une grande partie des participants à cette convention entendait aller plus loin que le simple échange d'idées souhaité par les organisateurs. Les syndicalistes ont mis en place un groupe de coordination permanent et publieront un bulletin sous la responsabilité du groupe syndical du CND. Les jeunes ont décidé d'une semaine d'action du 21 au 27 octobre 1985 sous un sigle commun, le groupe de jeunes du CND se chargeant de sortir un bulletin de liaison. Le caractère éclaté de ces propositions est partiellement le reflet de la richesse et de l'hétérogénéité du mouvement à l'échelle internationale. Mais il n'en reste pas moins qu'il aurait été possible de tracer des perspectives d'action, même limitées, sur un thème comme la guerre des étoiles, qu'il aurait été possible d'organiser véritablement le soutien aux mouvements des Pays-Bas et de l'Etat espagnol confrontés à des échéances décisives qui auront des répercussions pour tous les mouvements pacifistes.

Une nouvelle convention aura lieu en 1986. Son utilité dépendra pour beaucoup de la capacité, — et surtout de la volonté — des organisateurs à respecter les critiques émises sur le mode de fonctionnement et à organiser des débats de manière à ce que ce type de convention débouche aussi sur des actions communes à tous les mouvements. ■

Lettre ouverte des trois de Belgrade

Nous publions ci-dessous le texte d'une lettre ouverte des trois condamnés du procès de Belgrade, dont nous avons largement rendu compte dans *Inprecor* (voir notamment les numéros 181 du 8 octobre 1984, 188 du 21 janvier 1985 et 191 du 4 mars 1985).

Leur procès en appel a eu lieu, mais le verdict n'est pas encore connu.

L'issue de ce procès est pourtant loin d'être certaine et les pressions de l'opinion publique se sont avérées très importantes jusqu'ici dans cette affaire. Mais le risque est considérable que

des compromis se soient faits entre les fractions du régime : trois des inculpés ayant de fait bénéficié d'un arrêt des poursuites, les trois qui restent et qui ont signé cette lettre risquent de servir de boucs émissaires pour satisfaire l'aile dure de la bureaucratie yougoslave. Les protestations sont donc très importantes dans ce contexte. Elles peuvent être envoyées :

- à la Présidence de Yougoslavie, Bulevar Lenjina 2, Beograd.
- à la Cour qui est saisie de l'appel, Vrhovni sud S.R. Srbije, Nemanjina 27, Beograd.

DOCUMENT

A la Cour suprême de la République socialiste de Serbie :
Au gouvernement de la République socialiste de Serbie :
Aux comités centraux de la Ligue des communistes serbes et de la Ligue des jeunes communistes :
A l'opinion démocratique dans le pays et à l'étranger :

Le 4 février 1985, la cour fédérale de Belgrade nous a condamnés, Miodrag Milic, Milan Nikolic et Dragomir Olujic, respectivement à des peines de prison de 2 ans, 18 mois et 1 an, pour le soi-disant crime de « propagande hostile ». Ceux qui ont suivi notre procès savent que dans chaque cas l'accusation n'a pas été capable d'apporter les preuves nécessaires pour étayer ses poursuites. En plus, il est devenu clair au cours du procès qu'aucun de nos textes cités par l'accusation n'avait été publié ni lu publiquement, ce qui veut dire qu'en réalité nous avons été condamnés pour des paroles que nous n'avons pas prononcées et pour des pensées que nous n'avons pas exprimées publiquement. Les peines ont été imposées non pour un crime quelconque, mais pour ce qui représente certainement un devoir fondamental d'un intellectuel, du moins dans une société démocratique. Nos textes cités devant le tribunal traitaient tous d'aspects divers du passé ou du présent de la Yougoslavie et nous avions eu l'intention de les soumettre au jugement critique de l'opinion publique yougoslave. En nous condamnant pour cette forme complètement légitime d'activité intellectuelle le tribunal a méprisé de façon flagrante la Constitution yougoslave (les articles 166 à 169 qui garantissent à tous les citoyens certains droits et libertés essentiels) et divers accords internationaux dont la Yougoslavie est signataire (la Charte de l'ONU, la Déclaration sur les droits de l'Homme de l'ONU ainsi que l'Acte final d'Helsinki). Le tribunal a

également violé le Code pénal yougoslave (notamment les articles 1 et 8) ainsi que les procédures légales. Bien que nous soyons apparus comme accusés, c'est en réalité nous qui défendons la Constitution yougoslave contre ceux dont le devoir public est pourtant de la protéger.

Au cours du procès, nous avons démontré l'absence totale de fondement de l'accusation, qui n'a pu présenter aucune preuve devant le tribunal. Nous avons donc en réalité été condamnés pour délit de « pensée non-officielle ». Ceci étant le cas, nous n'avons pas d'autre moyen de défendre nos droits constitutionnels, notre liberté et notre dignité humaine que celui, extrême, de déclarer maintenant que nous entamerons une grève de la faim à l'instant où nous serons arrêtés et contraints à purger notre peine, en exigeant que toute l'accusation qui est portée contre nous soit rejetée ou au moins que le procès soit rejugé, avec plus de respect pour la Constitution yougoslave.

Nous avons fait appel contre nos peines; mais, bien que plusieurs mois se soient passés, aucune décision n'a été prise par le tribunal supérieur, ce qui constitue évidemment une forme supplémentaire de pression que l'on nous fait subir.

Nous ne voulons pas jouer le rôle de boucs émissaires. Nous exigeons que s'arrête la longue chaîne de répression qui a commencé avec les arrestations de 28 personnes le 20 avril 1984. Elle a déjà fait une victime (Radomir Radovic, qui est mort prétendument par suicide), de nombreux autres ont subi des mauvais traitements physiques au cours de l'enquête policière et nous-mêmes avons subi des formes diverses de pressions et de harcèlements.

Une telle répression ne peut qu'être nuisible : nous avons tous besoin de la paix et de la justice, d'une véritable démocratie socialiste, du respect pour la constitution et les lois de la Yougoslavie, ainsi que de la possibilité de penser et

d'agir de façon libre et créatrice. C'est essentiel pour que notre pays surmonte sa crise actuelle sociale et économique, laquelle est très profonde, ce qui sera impossible sans une véritable démocratie socialiste, qui libérerait les énergies créatrices du peuple tout entier.

Au cours de notre procès, nous nous sommes déclarés eurocommuniste (M.Milic), socialiste et démocrate (M.Nikolic) et marxiste (D.Olujic). Ces engagements sont évidents à la fois dans nos textes cités au cours du procès et dans d'autres que nous avons déjà publiés. A la différence de beaucoup en Yougoslavie qui feignent un tel engagement par intérêt personnel, nous le considérons comme une question de libre autodétermination. En même temps, nous voulons que les autorités comprennent clairement qu'ils envoient en prison.

Belgrade, 13 mai 1985.

Miodrag Milic,
Dalmatinska 90,
Beograd.

Milan Nikolic,
S.Kovacevica 1,
Zemun.

Dragomir Olujic,
Knez Miletina 40,
Beograd.

